

Philippe Gros

Chargé de recherche à la Fondation pour la Recherche Stratégique

Jean-Jacques Patry

Chargé de mission 'Mondes africains et sécurité' à la Fondation pour la Recherche Stratégique

Nicole Vilboux

Chercheuse associée à la Fondation pour la Recherche Stratégique

Serval : bilan et perspectives

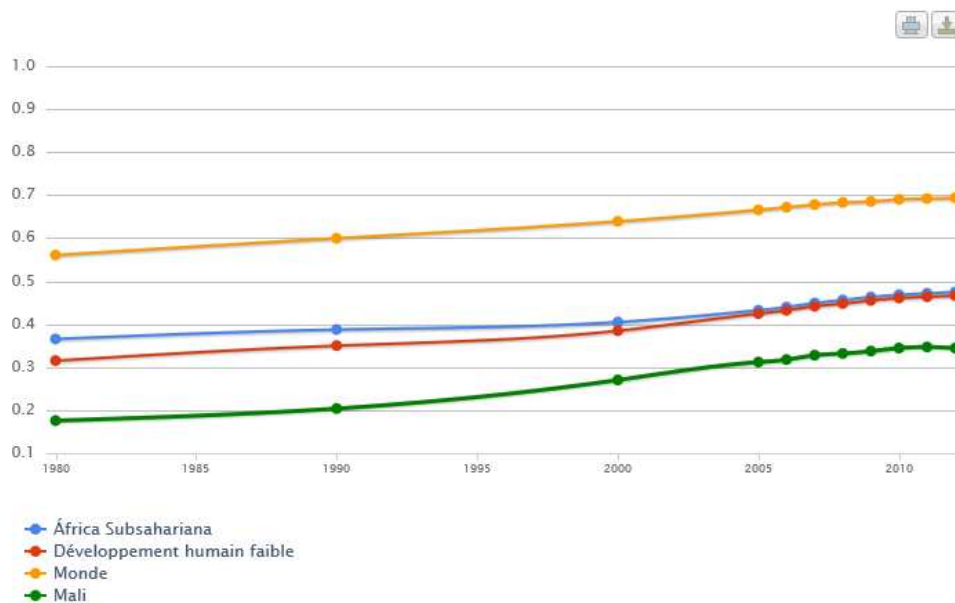
(juin 2013)

Résumé

A l'issue des opérations de nettoyage, alors que le nouveau dispositif Serval 2 monte en puissance, il était nécessaire de dresser un bilan de la situation et de broser les perspectives à venir. Après avoir mis en évidence l'enracinement des djihadistes dans la région sahélienne, Serval a contribué à créer des conditions un peu plus favorables à la stabilisation interne du Mali. Toutefois, le danger s'est déplacé. Se pose donc la question d'une stratégie régionale visant à contrer l'émergence de nouveaux sanctuaires terroristes.

Abstract

From January to April 2013 the French armed forces committed in Mali have effectively thwarted the jihadist aggression in the country. The collapse of the islamist sanctuaries has paved the way to a stability campaign for strengthening the Malian institutions with the help of the international community. However, islamists have been locally defeated but not routed. They have reached nearby whereabouts in Libya. Therefore what regional strategy would be relevant to address these new challenges?"



Source : Rapport sur le développement humain 2012, Programme des Nations Unies pour le développement - <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/MLI.html>

Le Mali, jusqu'aux événements de janvier 2012 et la sécession de l'Azawad, n'attirait guère l'attention. Le pays était cité par l'ONU et les grandes organisations internationales, depuis le milieu des années 1990, comme un exemple plutôt réussi de transition démocratique et de négociations pour la paix entre l'Etat et ses oppositions touarègues. Le pays a même servi de banc d'essai pour le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion et les premières tentatives de contrôle des armes légères et de petits calibres en Afrique. En réalité, comme l'a montré la rébellion du Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA), puis le ralliement d'organisations islamistes locales autour d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), la société malienne est restée profondément marquée par une opposition Nord-Sud héritée de la période coloniale et des cinq conflits qui ont émaillé son existence depuis 1960¹. En termes statistiques, le Mali, pays sahélien pauvre, est classé 182^{ème} pays sur 186 en indices de développement humain en 2012².

Le Mali est un cas école illustrant un type de conflit dont on ne voulait plus entendre parler, en Europe, après le retrait programmé d'Afghanistan : une intervention dans un Etat

1. Le pays a connu cinq conflits armés internes avec les communautés Touarègues : 1963-1964, 1990-1996, mai - juillet 2006, 2007-2009 et les événements de 2012-2013. Voir Mériadeck Raffray, *Les rébellions Touarègues au Sahel*, Cahier du Retex, CDEF, DREX, Paris, janvier 2013, 91 p. Il convient d'y ajouter une « sixième » guerre de frontière pour le contrôle de la « bande d'Agacher » avec le Burkina Faso en décembre 1985.

2. Rapport sur le développement humain 2012, Programme des Nations Unies pour le développement - <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/MLI.html>

faible ; contre des entités violentes non-étatiques à capacités hybrides paramilitaires, groupusculaires et prédatrices ; dans un environnement régional marqué par l'instabilité politique et sociale et l'extrémisme religieux ; avec le concours nébuleux d'une « communauté internationale » divisée.

Après une année d'indécision marquée par l'occupation du Nord du Pays à partir de février 2012 et par le coup d'Etat du 22 mars du capitaine Sanogo, contribuant à décapiter les institutions maliennes déjà malades, les efforts diplomatiques visant à reprendre la région à AQMI et ses partenaires et créatures locales Ansar Eddine et le Mouvement pour l'Unité et le Djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) commençaient à se préciser. La décision prise par les islamistes d'attaquer vers le Sud (Sévaré) au début janvier a constitué le facteur déclenchant de l'opération Serval par la France d'abord, puis ses alliés, dont le Tchad.

Quelques mois après le lancement de la campagne, alors que le redéploiement des forces françaises et tchadiennes est achevé, le bilan est établi³ :

- au plan tactique, les unités djihadistes ont été démilitarisées de vive force par des attaques aériennes d'usure, l'investissement d'une partie des sanctuaires (Adrar des Ifoghas, Boucle du Niger), une surveil-

3. Un compte-rendu précis, rédigé par Jean-Pierre Chevènement et Gérard Larcher, est disponible dans Rapport d'information fait au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées par le groupe de travail « Sahel », en vue du débat et du vote sur l'autorisation de prolongation de l'intervention des forces armées au Mali, Sénat, Paris, 16 avril 2013, 135 p.

lance accrue des frontières algériennes et mauritaniennes ;

- au plan opératif, le dispositif inter-organisationnel patiemment tissé par AQMI et ses acolytes du MUJAO et Ansar Eddine⁴ s'est désagrégé ;
- au plan stratégique, les principales villes du Mali, dont la capitale, sont hors d'atteinte d'une occupation des djihadistes, au moment où le pays entre en phase de vulnérabilité maximale avec l'amorce du processus électoral prévu pour la fin du mois de juillet 2013.

Les objectifs de campagne déterminés par le président de la République le 11 janvier 2013 sont donc atteints : arrêt de l'agression djihadiste ; sécurisation de Bamako et des ressortissants étrangers et restauration de l'intégrité territoriale du Mali.

A l'inverse, à l'échelle régionale, l'intervention a redistribué les cartes et révélé des partenaires clés comme le Tchad. Elle a aussi contribué à disperser les djihadistes en Algérie, Niger et Libye.

Quelles sont donc les perspectives de l'après Serval ? Quels changements dans les rapports de force l'intervention a-t-elle créée ? Comment la France peut-elle changer une stratégie militaire d'urgence, d'inspiration nationale, dans un environnement institutionnel international chargé de la stabilisation du Mali ? Comment prévenir, à terme, le retour des djihadistes ?

Les effets de l'intervention militaire

La phase initiale de l'opération Serval s'affirme comme un remarquable succès militaire en marquant un coup d'arrêt aux manœuvres djihadistes, mais surtout en obligeant ces derniers à changer de dispositif sur le terrain, leur interdisant d'atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

Rappelons d'abord que la zone d'opération se trouve à plus de 4 000 km du territoire français (distance Paris-Bamako). Le Mali, pays enclavé, couvre une superficie de 1 241 300 km² (deux fois la France) et partage 7 420 km de frontières avec sept pays (Mauritanie, Algérie, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Conakry, Sénégal). Les distances intérieures sont importantes (Bamako - Gao 1 208 km – Tombouctou 944 km – Kidal 1 601 km - Tessalit 1 714 km) et

4. Jean-Louis Le Touzet, « La feuille de route d'Aqmi au Mali », *Libération*, 13 février 2013 : <http://www.liberation.fr/monde/2013/02/25/la-feuille-de-route-d-aqmi-au-mali> 884410

les voies de communication interrégionales assez peu développées (pistes non revêtues). La campagne a été menée pendant la saison sèche avec des températures de plus de 40° à l'ombre au Nord dans une zone « saharienne » représentant 75 % du territoire.

Le système d'adversaires irréguliers au début de l'engagement

Pour mémoire, le système d'adversaires irréguliers auquel les forces françaises ont fait face était constitué d'une coalition de trois entités stratégiques⁵ : AQMI, le MUJAO et Ansar Eddine.

AQMI est la plus puissante de ces entités⁶. Elle est issue en 2007 du *Groupe salafiste pour la prédication et le combat* (GSPC) algérien, fondé et toujours dirigé par l'émir autoproclamé Abdelmalek Droukdel. Le chef du GSPC avait fait allégeance à Al-Qaïda dès 2003, lien d'allégeance que réédite Droukdel rapidement après sa prise de contrôle du GSPC. La présence des djihadistes dans le nord Mali débute en 2003. Devant l'impasse des opérations dans le nord de l'Algérie, notamment en Kabylie, Droukdel bascule en 2009 la zone d'implantation d'AQMI dans le sud et au Mali⁷. Ce basculement correspond également à la volonté « *d'unification sous la même bannière de l'ensemble des mouvements islamistes d'Afrique du Nord et du Sahel* »⁸. Sur place, le chef d'AQMI est Abou Zaïd qui contrôle tout particulièrement l'Adrar⁹ des Ifoghas, ce massif lui servant de sanctuaire et de base logistique. Les combattants peuvent être locaux, notamment arabes, touaregs (la dernière et sixième katiba formée par AQMI¹⁰) mais proviennent également du Niger, du Burkina Faso, du Sénégal et d'autres pays. Juste avant l'engagement, en décembre 2012, une scission intervient au sein du mouvement. Mokhtar Belmokhtar, le plus ancien chef djihadiste dans la zone du Mali (présent depuis les années

5. Pour une étude des capacités paramilitaires des différents groupes armés voir : Sans auteur, *Rebel Forces in Northern Mali: Documented Weapons, Ammunition and Related Materiel*, Conflict Armament Research & Small Arms Survey, 2013, 22 p.

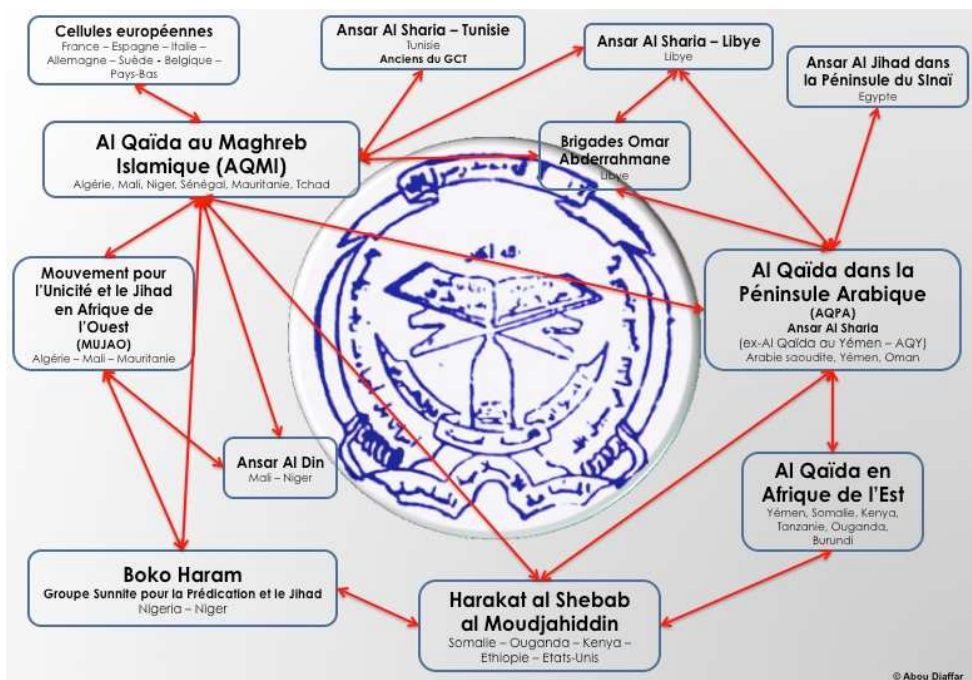
6. Voir le développement sur AQMI de Djallil Lounnas, « Al-Qaïda au Maghreb islamique et la crise malienne », *Sécurité Globale*, été 2012, pp. 41-56.

7. Voir également Jacques Raillane alias Abou Jaffar, « Du GIA à AQMI », *Géopolitique du Sahel*, jeudi 20 décembre 2012, <http://vilain.de/sahel/spip.php?article69> consulté le 10 mai 2013.

8. Jean-François Daguzan, « D'Al Qaeda à AQMI, de la menace globale aux menaces locales », *Revue Maghreb – Machreck*, n° 208, été 2011, p. 29.

9. Adrar : montagne en touareg.

10. Jemal Oumar, « Al-Qaeda creates Touareg-led brigade », *Magharebia*, Nouakchott, 30 novembre 2012.



Source: Abou Djaffar, « Can you hear the drums, Fernando? » 13 octobre 2012, <http://aboudjaffar.blog.lemonde.fr/2012/10/13/can-you-hear-the-drums-fernando-fernando-abba/>

1990), se sépare d'AQMI, en raison semble-t-il de sa rivalité de longue date avec Abou Zaïd et de sa marginalisation progressive au sein de l'organisation. Il crée son propre mouvement des « *Signataires du sang* », lequel continue cependant de coordonner ses activités avec AQMI¹¹. Il contrôle la région de Tombouctou et recrute ses combattants principalement parmi les Sahraouis.

Mathieu Guidère explique que le système de pouvoir d'AQMI s'organise autour de serments d'allégeance passés par chaque chef auprès de son « suzerain », engageant l'ensemble de son groupe et reprenant en cela le système multiséculaire tribo-clanique arabe¹². AQMI est par ailleurs en liaison avec la plupart des groupes djihadistes présents en Afrique, formant par exemple certains de leurs combattants, comme les Nigériens de Boko Haram dont le chef a prêté allégeance à AQMI.

La seconde organisation est le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) : une dissidence d'AQMI, fondée en 2011 à l'initiative de Hamada Ould Mohamed Kheirou, un mauritanien ; apparemment en raison du caractère purement algérien du leader-

ship d'AQMI. Le chef des opérations militaires est Omar Ould Hamaha, un malien originaire de Gao, entraîné par AQMI. La finalité du MUJAO est de répandre le Jihad au sud, dans toute l'Afrique sub-sahélienne. Il contrôle la boucle du Niger dans la région de Gao. Ses chefs de katibas sont maliens ou béninois. Si AQMI fournit hommes, équipements et expertise, son recrutement est pour l'essentiel d'une part local, d'autre part constitué de Mauritanien du Polisario provenant des camps de Tindouf dans l'ouest algérien et de Nigériens. Comme AQMI, le MUJAO entretient lui aussi des contacts avec la secte Boko Haram qui combat au Nigéria¹³.

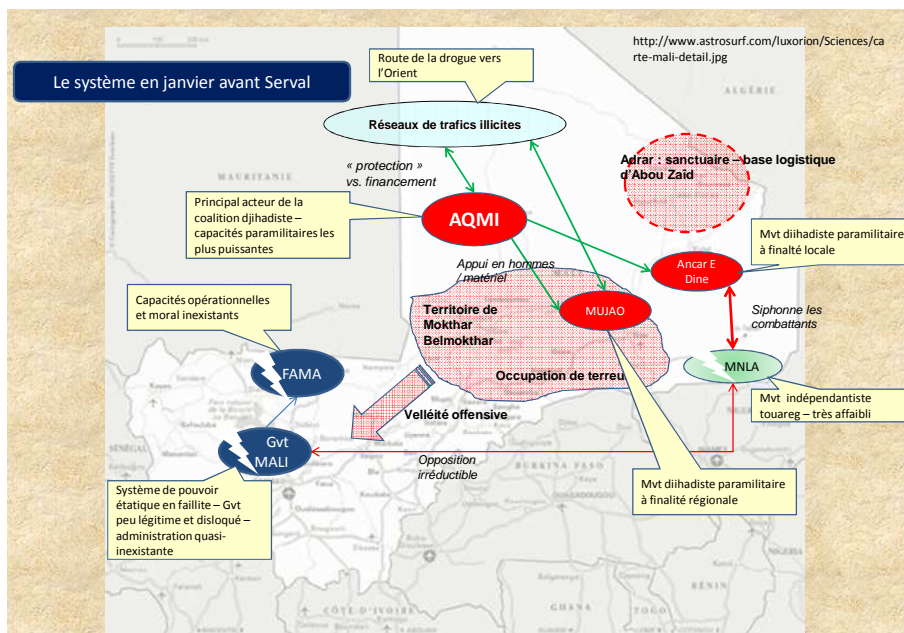
Le troisième mouvement est Ansar Eddine, fondé en 2011 par Iyad ag Ghali, un des chefs touaregs qui a auparavant bénéficié de la politique d'intégration du président Amadou Toumani Touré, dont il fut l'ancien consul général du Mali à Djeddah. Sa finalité est le « *projet de djihad islamique dans l'Azawad* » donc le contrôle de la région nord par l'imposition d'un Islam salafiste sur les tribus touaregs. Son recrutement se fait avant tout localement, au détriment de son principal allié de circonstance puis concurrent, le MNLA, le principal mouvement revendicatif touareg.

Pour AQMI, « *combinaison de la poursuite du projet de djihad mondial et la préservation de ce*

11. Voir Adib Benchérif, « Al-Qaïda au Maghreb islamique : une hiérarchie en redéfinition sous fond de crise », *Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord*, Chaire Raoul-Dandurand, 11 décembre 2012.

12. Mathieu Guidère, « Al Qaeda au Maghreb Islamique : le tournant des révolutions arabes » », *Revue Maghreb - Machreck*, n° 208, été 1011, pp. 63-65.

13. Rusty Breisach, « Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) », *Géopolitique du Sahel*, mardi 22 janvier 2013, <http://vilain.de/sahel/sip.php?article16>



projet islamique de l'Azawad [constitue] un véritable dilemme »¹⁴. L'émir Droukdel décide donc de suivre Ansar Eddine pour ce djihad local et de lui détacher une partie de ses combattants tout en poursuivant séparément les activités de djihad international d'AQMI.

Trois raisons au moins font d'AQMI le centre de gravité de cette coalition :

- **Son leadership fait autorité sur le plan religieux** sur les autres mouvements.
- **Elle dispose de la plus puissante capacité paramilitaire.** Son expérience héritée de la guerre civile algérienne est reconnue et respectée. Les formations les plus poussées sont notamment assurées dans l'Adrar. AQMI appuie en matériel les deux autres mouvements et place une partie de ses combattants sous leur autorité¹⁵ – on dirait presque sous contrôle opérationnel, pour utiliser un vocabulaire technique dans les forces conventionnelles.
- Enfin, **AQMI contrôle pour une large part le système de ressources des djihadistes.** Il semble qu'AQMI a réorganisé en 2008 ce système autour de deux ressources principales (sans compter les dons et le soutien de charité)¹⁶ :

◇ Les rançons des prises d'otages

14. Extrait de la lettre d'Abdelmalek Droukdel à ses subordonnés au Mali. Le document retrouvé éparpillé sur place par une équipe de journalistes a été reconstitué puis traduit par *Associated Press*, non daté, p. 1, http://hosted.ap.org/specials/interactives/_international/_pdfs/al-qaida-manifesto.pdf

15. Ibid.

16. Mathieu Guidère, *op. cit.*, pp. 61-63.

occidentaux (80 de 2007 à la mi-2011), perçues comme la plus « recommandable selon les juristes islamiques d'AQMI, qui aurait rapporté jusqu'à 90 millions de dollars sur les six premiers mois de 2011. En la matière, Belmokhtar était beaucoup moins volontariste qu'Abou Zaïd, avec les dissensions que cela sous-tend ; la protection des routes de trafic de drogue (la taxe correspondant à 10 % du trafic) même si les spécialistes rappellent qu'un mouvement djihadiste n'est pas en soi une entité narco-criminelle¹⁷. Le Mali se trouve en effet sur la route de transit de la cocaïne provenant d'Amérique du Sud, se déversant dans les ports du golfe de Guinée, transitant par le Sahel vers l'Europe et le Moyen-Orient, suivant en cela l'ancienne route des caravaniers. Abou Zaïd dans l'Adrar assure ainsi la protection de la route « nord » de ces trafics et Mokhtar Belmokhtar, dans la zone de Tombouctou, principal carrefour commercial de la région, contrôle la « route sud »¹⁸.

17. Voir par exemple Abou Djaffar, « Mais dites-moi, monsieur Pivert, ces moricauds, vous les avez vus ? », *Blog Terrorismes, guérillas, stratégie et autres activités humaines*, 13 février 2013, mais aussi Djallil Lounnas, « Al-Qaïda au Maghreb islamique et la crise malienne », *Sécurité Globale*, été 2012, pp. 50-51.

18. Geneva Centre for Training and Analysis of Terrorism, « Celui qui parlait au désert : Abdulhamid Abou Zaid, nécrologie du silence », 24 mars 2013, <http://www.gctat.org/fr/analyses-rapports-et-notes/29-ranoc/223-lhomme-qui-parlait-au-desert-abdulhamid-abou-zaid-necrologie-du-silence.html> consulté le 10 mai 2013.

Déjà équipés de l'armement récupéré sur l'armée malienne en déroute, les mouvements djihadistes et le *Mouvement national de libération de l'Azawad* (MNLA) bénéficient largement des circulations d'armes générées par la chute de Kadhafi qui leur permettent de lancer une large offensive. L'offensive de 2012 provoque fin mars, un mois avant les élections présidentielles prévues, le renversement de l'édifice vermoulu du président Amadou Toumani Touré par la junte militaire dirigée par le capitaine Sanogo. En retour, le putsch achève de détruire le système de pouvoir malien, ouvrant la voie à la prise de Gao, Tombouctou, Kidal et de l'ensemble de la boucle du Niger.

AQMI, ses alliés et le MNLA ont, au départ, participé dans l'offensive. Les djihadistes et le MNLA participent d'ailleurs conjointement au massacre d'Aguelhok durant lequel 85 policiers et militaires maliens fait prisonniers après la chute de la ville sont assassinés. Pour l'essentiel des Maliens, ce massacre place le MNLA sur le même registre que les djihadistes et interdit toute forme de réconciliation.

Rapidement néanmoins, le MNLA est repoussé, marginalisé, confiné aux zones frontalières par les djihadistes, notamment ceux d'Ansar Eddine qui, plus fortunés, clairsement ses rangs en recrutant ses combattants. AQMI, le MUJAO et Ansar Eddine contrôlent tout le Nord du pays de façon assez bien coordonnée semble-t-il en dépit de rivalités, d'inimitiés, de différences d'appréciation doctrinale. Au final, les groupes

djihadistes exercent leur emprise sur la quasi-totalité du Nord Mali de trois façons :

- le développement progressif d'un réseau de **liens complexes d'allégeance et de solidarité** avec les chefs de tribus et clans locaux, tels que ceux tissés *intuitu personae* par Mokhtar Belmokhtar dans la région de Tombouctou et Abou Zaïd dans le Nord du pays¹⁹ (voir ci-dessous) ;
- Leur **système de ressources** qui leur permet l'entretien de ces réseaux de clientélisme, et le recrutement massif de combattants locaux. Leur masse de manœuvre atteint plusieurs milliers d'hommes (estimé à 3 000 pour l'offensive) formée par un noyau de combattants djihadistes pur et dur et de nombreux combattants recrutés grâce à l'argent des rançons d'otages et de protection des trafics ou encore d'enfants soldats. Le phénomène est de surcroît amplifié par l'exode rural massif qui déracine quantité d'habitants de ces régions et les rend plus accessibles au recrutement ;
- Une **véritable occupation de terreur** de la boucle du Niger marquée par l'application brutale de la Charia en rupture totale avec la culture locale, comme en témoignent les récits locaux et l'accueil des forces françaises. Droukdel considérait d'ailleurs que cette brutalité était une erreur et contribuait à fragiliser le mouvement, alors en manque de maturité²⁰.

Enfants soldats et Kamikazes.

Les opérations ont confirmé les observations faites durant l'occupation par les groupes djihadistes d'enrôlement forcé et d'endoctrinement d'enfants soldats de moins de 18 ans, selon la définition du protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant de 2002. Ce phénomène n'avait jamais été observé au Mali auparavant. Ces enfants ont parfois été enlevés, envoyés par leurs parents ou ont rejoint les recruteurs par nécessité contre une promesse de repas réguliers, d'une solde ou d'une formation coranique²¹. Le nombre exact est inconnu. La représentante de l'UNICEF sur place l'estimant à plusieurs centaines²². De tâches de soutien, de liaison et de renseignement, les enfants ont été utilisés au combat y compris dans le cadre de missions suicides avec des ceintures explosives dont la première fois à Gao le 8 février 2013. Les enfants combattants recueillis sont ensuite dirigés vers des centres de transit et de surveillance où ils sont identifiés et soignés en attendant que leur famille puisse être trouvée. L'utilisation d'enfants soldats est assimilée à un crime de guerre relevant de la compétence de la Cour pénale internationale.

19. Djallil Lounnas, « Al-Qaïda au Maghreb islamique et la crise malienne », *op. cit.*

20. Extrait de la lettre d'Abdelmalek Droukdel à ses subordonnés au Mali, *op. cit.*

21. S.a., « Mali, les islamistes doivent libérer les enfants soldats », rapport Human Right Watch, 15 janvier 2013 - <http://www.hrw.org/fr/news/2013/01/15/mali-les-islamistes-doivent-liberer-les-enfants-soldats>

22. S.a., « Enfants soldats : le Mali face à un phénomène inédit dans son histoire, selon l'UNICEF, *Jeune Afrique*, 12 février 2013.

De la stratégie indirecte à l'engagement direct...

Apparemment plus sensible à ce dossier que ses prédécesseurs, la nouvelle administration française bat les tambours de guerre à l'été, désignant AQMI comme l'ennemi. Elle est cependant contrainte d'opter pour une stratégie indirecte, reposant sur l'engagement de troupes des pays de la CEDEAO adossés à un solide soutien international. La concrétisation de cette stratégie était pour le moins incertaine. Tout d'abord parce que de l'ONU à la CEDEAO, les voix ne manquent pas pour favoriser l'option diplomatique, travailler à la séparation d'Ansar Eddine de la coalition djihadiste (position algérienne). Néanmoins, sur la base de l'appel à l'aide du président Dioncounda Traoré à l'ONU et la CEDEAO en septembre 2012, les diplomates se lancent dans le développement d'un cadre d'engagement et dans la consolidation d'une forte coalition. Cet effort diplomatique aboutit à la réalisation d'un concept stratégique de résolution de crise en octobre puis à la résolution 2085 du 20 décembre 2012 qui autorise le déploiement à l'horizon de septembre 2013 de la *Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine* (MISMA) pour un an. Cela étant, les faibles ressources des pays de la CEDEAO, mais aussi le chaos politique à Bamako rendent l'affaire très incertaine. En parallèle, le CPCO à Paris est donc orienté sur le développement de deux planifications d'anticipation, un plan de ciblage aérien puis une intervention avec troupe au sol, en cas d'action préventive des djihadistes²³.

Le vœu pieux de la stratégie indirecte induit une perception d'indécision stratégique de Paris, laquelle semble renforcée par l'inaction française dans la crise centrafricaine. Cette perception provoque une **déception²⁴ involontaire des djihadistes**. En effet, AQMI est alors conscient de l'inévitabilité à terme d'une intervention. L'émir Droukdel a en effet écrit « *qu'il est très probable, sinon certain, qu'une intervention militaire, directe ou indirecte, aura lieu ou qu'un blocus militaire sera imposé* »²⁵. C'est donc, sans doute, pour la prévenir qu'AQMI et ses alliés se ruent dans la vaste offensive qui doit

23. Vincent Jauvert avec Sarah Halifa-Legrand, « Mali : histoire secrète d'une guerre surprise », *Nouvel Observateur*, 7 février 2013, republié le 10 février sur le blog <http://globe.blogs.nouvelobs.com/archive/2013/02/08/mali-histoire-secrete-d-une-guerre-surprise.html>

24. La déception désigne les « *mesures visant à induire l'ennemi en erreur, grâce à des truquages, des déformations de la réalité, ou des falsifications, en vue de l'inciter à réagir d'une manière préjudiciable à ses propres intérêts* » (glossaire AAP6 de l'OTAN).

25. Extrait de la lettre d'Abdelmalek Droukdel à ses subordonnés au Mali, *op cit*.

les mener à s'emparer de l'ensemble du Mali, misant sur le manque de réactivité de la communauté internationale. Ce faisant, les djihadistes rendent involontairement service aux Français, car un mouvement paramilitaire, tout comme une force conventionnelle, lorsqu'il adopte une posture offensive fournit des objectifs « lisibles », saillants, à ses adversaires.

Dès le 5 janvier, les renseignements convergent concernant les colonnes en mouvement vers la ligne rouge (Sévaré) que représente la frontière informelle entre le nord et le sud du Mali. L'interprétation quant à l'imminence d'une offensive djihadiste majeure est rapidement partagée par Bamako, Paris mais aussi Abidjan. Le 10, le président Traoré adresse officiellement une lettre de demande d'intervention au président Hollande fondant légalement l'intervention. En conseil restreint le matin du 11, le président français prend la décision d'engagement, lequel débute effectivement le 13²⁶. Les objectifs fixés aux forces françaises sont alors triples :

1. Faire cesser l'agression et la progression djihadistes ;
2. Sécuriser le pays, pour éviter l'effet domino dans la sous-région, (où la France dispose de plusieurs milliers de ressortissants) ;
3. Permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale.

On ne résumera ici que les principales étapes du déroulement de l'opération Serval, dont le détail a été largement couvert par la presse :

1. Durant la première phase, les éléments du COS et la puissance aérienne permettent de stopper l'offensive de ces groupes en dispersant ou détruisant les colonnes djihadistes et de nombreux sites de soutien à Gao, Tombouctou et dans l'Adrar des Ifoghas. Pendant ce temps, les premiers éléments de manœuvre français se déploient à Bamako.
2. Après dix jours de combat, les groupes ennemis choisissent le schéma (*Pattern*) désormais classique de la dispersion pour ne plus offrir des cibles à haute valeur à la puissance aérienne française. Ils abandonnent ainsi les villes, ce qui permet aux forces françaises, accompagnées des troupes maliennes, de reprendre facilement le contrôle des principaux axes

26. Christophe Boisbouvier, « Sahel : une guerre sans fin ? », *Jeune Afrique*, n° 2715, 20 au 26 janvier 2013, pp. 23-25.

et localités de la boucle du Niger.

3. Il semble que les djihadistes n'aient pas cru que les forces terrestres françaises et tchadiennes, massivement appuyées par l'armée de l'Air pousseraient leur avantage jusqu'au nord de l'Adrar des Ifoghas. Droukdel avait d'ailleurs envisagé de se replier sur ses bases arrières²⁷. De la mi-février à la fin mars, 800 militaires de N'Djamena et deux GTIA français, totalisant 1 200 hommes mènent de façon convergente leurs opérations de recherche et destruction dans le sanctuaire ; tout particulièrement dans les vallées à l'est de Tessalit. Elles rencontrent cette fois une ferme opposition, annihilée de même que les nombreuses caches et matériels lourds d'AQMI. L'ensemble du dispositif bascule ensuite progressivement sur des opérations de contrôle de zone. Les djihadistes du MUJAO commencent parallèlement des opérations de type groupusculaire, alter-

nant opérations coup de poing à Gao et attaques suicides. Pendant ce temps, les premiers contingents de la MISMA se déploient progressivement dans le Sud du pays.

4. Fin mars - courant avril, les forces françaises et tchadiennes se redéployent après la bataille de l'Adrar, prélude à un désengagement progressif des forces de Serval qui commence mi-avril. Alors que le COS poursuit ses opérations d'interdiction des groupes terroristes en fuite ainsi que la recherche des otages, le gros des forces françaises mène à un rythme soutenu des opérations de contrôle de zone au nord de Gao puis à l'ouest de Tombouctou. Les accrochages sont peu fréquents, mais de nombreuses caches d'armes supplémentaires sont neutralisées. Ces opérations n'empêchent par le MUJAO de poursuivre ses actions de terrorisme.

Un engagement majeur pour les forces françaises

Au plus fort de l'opération, Serval, sous le commandement opératif du général de Saint-Quentin, aura mobilisé sur le théâtre plus de 4 500 hommes.

La composante terrestre aura engagé jusqu'à quatre GTIA dont trois simultanément. La force initiale qui reprend la boucle du Niger, le GTIA 1, est armée principalement par les Eléments Français au Tchad, renforcé d'unités de Licorne (RCI) ou de métropole en alerte Guépard. Ces unités sont redéployées ou s'intègrent en février au sein du dispositif de relève comprenant des éléments de la 3^{ème} Brigade multi-rôle – dont le chef, le général Barrera, assure le commandement de la brigade Serval – qui arme le GTIA 2 déployé à Gao, de la 9^{ème} brigade multi-rôle qui arme le GTIA 3 (blindé) et de la 11^{ème} Brigade qui arme le GTIA TAP, les deux derniers étant engagés dans l'Adrar des Ifoghas. Ces GTIA auront été appuyés par un GAM de plus de 20 hélicoptères et soutenu par un fort bataillon logistique de 800 hommes à Bamako ²⁸.

Après le raid initial d'interdiction mené depuis la métropole par les quatre Rafale – le plus long jamais entrepris par l'armée de l'Air, soit 9h30 – et plusieurs Mirage 2000D frappant depuis N'Djamena, le dispositif de l'armée de l'Air se stabilise dans les premières semaines à 14 appareils : une demi-douzaine opérant depuis Bamako (une combinaison F-1CR/M2000D puis des M2000D) et 8 Rafale opérant depuis N'Djamena. Le dispositif a été réduit à 9 appareils fin avril (6 Rafale et 3 M2000D). L'appui renseignement fourni par la puissance aérienne est réellement massif. Outre les nacelles de reconnaissance des chasseurs Rafale et M2000D une vingtaine de capteurs dédiés sont engagés (5 ATL de la Marine, 2, drones Harphang, les F1CR, un C-160 Gabriel mais aussi un R1 Sentinel de la RAF et un PC-12, un U-28, deux Predator – basés au Niger – et un P-3 américains). La flotte de transport tactique est utilisée au maximum de ses possibilités avec 16 appareils mobilisés au 31 mars que viennent renforcer les C-17 américains et britanniques de même que les appareils de transport tactique des partenaires européens coordonnés par le biais de l'*Air European Transport Command* (EATC). Il convient d'ailleurs de noter que l'EATC aura surtout assuré la permanence des autres missions de transport des forces françaises, privées des moyens engagés par Serval ³⁰. La structure de C2 de cette composante, assurée par le *Joint Force Air Component Command* (JFACC) de Lyon Mont-Verdun et un JFACC avancé N'Djamena (JFACC Afrique Centre et Ouest), gère au plus fort de l'engagement une cinquantaine de sorties quotidiennes dont plus de la moitié consiste en mission ISR et de transport³⁰.

27. Extrait de la lettre d'Abdelmalek Droukdel à ses subordonnés au Mali, *op. cit.*

28. Voir Jean-Marc Tanguy, « L'opération Serval se poursuit dans les montagnes des Ifoghas », *Raids*, n° 323, avril 2013, pp. 30-31.

29. Voir, pour un bilan chiffré et une liste des capacités engagées, Nicolas Gros-Verheyde, « Les Alliés au Mali,

encombrant, inutiles, utiles : le vrai, le faux... », *Blog Bruxelles 2*, <http://www.bruxelles2.eu/tag/eatc>

30. Les données proviennent de Jean-Marc Tanguy, « Les capacités françaises à l'épreuve du terrain », *Raids Aviation*, n° 6, mars-avril 2013, pp. 36-45 et même auteur « Réductions de voilures outremer », *Raids Aviation*, n° 7, mai-juin 2013, p. 9.

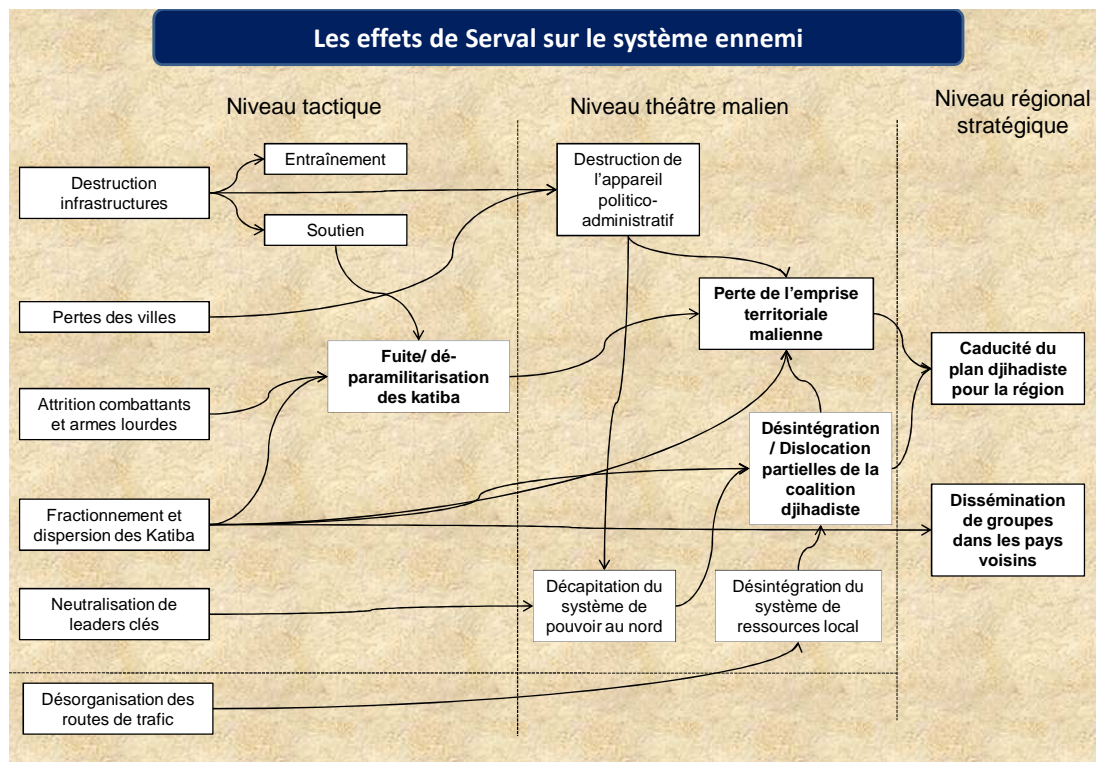
Le COS joue un rôle de premier plan dans la destruction des colonnes djihadistes puis dans toutes les phases suivantes de l'offensive en éclairage ou en avant-garde du dispositif conventionnel. Il aura été surreprésenté, avec 250 hommes et 6 hélicoptères déjà présents sur zone au début de l'opération au titre du dispositif Sabre³¹ et environ de 500 hommes au maximum de l'engagement (sur 3 000).

Enfin, le BPC Dixmude de la Marine, complété par deux navires civils, a permis la projection des moyens mécanisés de Serval, ces derniers étant débarqués à Dakar puis acheminés au Mali par vols inter-théâtre³².

Les enseignements capacitaires de l'opération Serval seront développés ultérieurement dans une note séparée. On n'en mentionnera ici que les principaux :

- La pertinence du prépositionnement des forces et du maintien de notre réseau de bases. Sans ces moyens, il aurait probablement été impossible de forcer les djihadistes au repli dans le temps imparti ;
- La réaffirmation des vertus de la planification opérationnelle et de la préparation renseignement amont, critiques dans l'efficacité opérationnelle de l'action initiale de nos forces ;
- Le dangereux étiage atteint par nos capacités de mobilité aérienne. La projection, même en urgence, de l'une des deux principales forces d'intervention européennes doit dans une large mesure reposer sur les moyens de transport de ses partenaires, lesquels sont rares et coûteux à mettre en œuvre ;
- Le perfectionnement des techniques d'appui ISR, y compris d'origine spatiale, au plus bas échelon tactique et d'appui aérien rapproché ;
- La confirmation après la Libye de l'inexistence de l'Europe comme entité stratégique en raison des divergences de cultures et d'intérêts stratégiques de ses membres ;
- Un appui américain toujours aussi critique tout particulièrement en matière de projection aérienne.

Effets opérationnels et stratégiques de la phase initiale de la campagne



31. Ibid et même auteur, « 'Sabre', le fer de lance de l'opération Serval », *Raids*, juin 2013, n° 325, pp. 28.

32. Jean-Pierre Chevènement, Gérard Larcher, *op cit*, p. 8.

Après trois mois d'opération, Serval a entraîné un véritable mécanisme de défaite³³ de la coalition djihadiste, combinant une série d'effets, plus ou moins décisifs du niveau tactique au niveau stratégique.

Au niveau tactique :

Au niveau tactique, les effets sur AQMI et ses alliés peuvent se résumer à une **fuite** et une « **dé-paramilitarisation** »³⁴ de ces groupes ; entravant leur aptitude à contrôler une zone et à mener des opérations de combat d'infanterie en unité constituée de niveau section à bataillon. Cette dé-paramilitarisation est assurée par :

- **La perte de la totalité des localités** sous contrôle ;
- **La destruction de la majeure partie de l'infrastructure**, camps et dépôts de munitions et d'armements des djihadistes, réduisant à néant leurs capacités de soutien et d'entraînement nécessaires à l'entretien des compétences et à la régénération des forces dans la zone ;
- **L'attrition³⁵ des combattants et de leurs matériels**. Les chiffres varient et les évaluations précises sont encore impossibles mais il apparaît très probable sinon certain que plusieurs centaines de combattants ennemis ont été tués et probablement plusieurs centaines d'autres blessés. Si la libération de la boucle du Niger s'est effectuée sans combat, les principales pertes des djihadistes sont intervenues dans la phase d'interdiction de leur offensive au mois de janvier et dans les combats livrés dans l'Adrar des Ifoghas. L'attrition concerne également la majeure partie des armes lourdes et collectives de l'ennemi. Cet effet n'est sans doute pas permanent : les candidats au djihad, tout comme les recrues « économiques », ne

33. Le terme « mécanisme de défaite » n'existe pas dans la littérature doctrinale militaire française, pas plus d'ailleurs que dans celle de l'OTAN. Les auteurs ont mené une étude antérieure visant à les identifier et les caractériser. Les mécanismes de défaite se définissent comme : « la combinaison d'effets physiques, mentaux et moraux sur des organisations combattantes, entravant la cohérence du combat collectif et entraînant l'abandon de la lutte armée sur le terrain. Les mécanismes de défaite sont enclenchés par les amplificateurs de stress touchant chaque individu combattant ». Jean-Jacques Patry, Philippe Gros.

34. Une force paramilitaire est définie comme « une force distincte des forces armées régulières d'un pays mais leur ressemblant en organisation, équipement, entraînement ou mission », US Joint Publication 1-02, p. 237.

35. Attrition ou usure : mécanisme de défaite par défaut est défini comme « réduction de l'efficacité opérationnelle d'une force par destruction ou neutralisation de ses capacités physiques et de son aptitude à la reconstitution ».

manquent pas dans la sous-région et permettront sans doute à AQMI de regarnir ses rangs à court-moyen terme. L'attractivité supérieure du front syrien, déploré d'ailleurs par les cadres d'AQMI, est cependant susceptible de retarder ce phénomène de recombler ;

- **Le fractionnement et la dispersion des katibas**. Initialement organisés en unités paramilitaires de plusieurs centaines d'hommes, les groupes djihadistes se sont scindés en unités moins nombreuses, voire en groupuscules. Là encore, à court-moyen terme, rien n'interdit une réagrégation des unités ailleurs. Il semble qu'une large part des survivants les plus capables d'AQMI se soit dispersée au Niger, en Libye en empruntant la frontière Algérie – Niger, dans l'ouest Algérien et en Tunisie ;
- La décapitation³⁶ du mouvement par neutralisation de leaders clés, en l'occurrence Abou Zaïd, tué en même temps que toute une section dans l'Adrar des Ifoghas par une frappe aérienne française fin février et El Kairouani Abu Abdelhamid al-Kidali, le commandant de la Katiba composée de touaregs. La mort d'Abou Zaïd signifierait la rupture de nombreux liens d'allégeance et de solidarités des acteurs locaux vis-à-vis d'AQMI. Selon le GCAT, « *Abdelhamid Abou Zaid était "le" garant des alliances, protections et soutiens liant les unités sahéliennes d'AQMI aux tribus touareg du Nord du Mali (notamment à la Confédération des Ifoghas). Sa mort annule les serments passés, condamnant (à supposer qu'ils puissent réinvestir ces zones dans un futur proche) les subordonnés et le successeur d'Abdelhamid Abou Zaid à un long et fastidieux travail de recomposition. Dans l'immédiat, AQMI et Mokhtar Belmokhtar perdent un réseau d'influence qui couvre l'immense zone s'étendant au Nord de Gao aux frontières* »³⁷. Pour combler cette perte, Droukdel aurait rapidement confié la région à son lieutenant, Yahia Abou El Hammam, déjà chef d'AQMI pour la zone sahélienne s'étendant de la Mauritanie au Tchad depuis l'automne 2012³⁸.

36. Second mécanisme de défaite, la décapitation consiste à « priver une entité de son organe de décision ou de ses centres nerveux en vue d'obtenir une paralysie fonctionnelle générale ou partielle ».

37. Geneva Centre for Training and Analysis of Terrorism, « Celui qui parlait au désert : Abdulhamid Abou Zaid, nécrologie du silence », *op. cit.*

38. Camille Martin, « Yahia Abou El Hammam, l'homme

Au niveau du théâtre malien :

La destruction des infrastructures et la perte des localités entraînent la destruction de l'appareil politico-administratif de la coalition djihadiste. La décapitation partielle du système de pouvoir en place induite par la mort d'Abou Zaïd et la dispersion des différentes katibas ont donc pour effet **une désintégration³⁹ et une dislocation⁴⁰ partielle de la coalition djihadiste** au moins pour la zone septentrionale. Combiné avec la dé-paramilitarisation des unités du mouvement, elle traduit *in fine* **la destruction de la majeure partie de l'emprise d'AQMI** sur le territoire malien. Cela étant, la situation dénote le **maintien de capacités résiduelles groupusculaires ou paramilitaires limitées** au Mali :

- Du MUJAO principalement dans le triangle Bourem – Gao – Tombouctou ;
- De résidus d'AQMI à l'ouest de Tombouctou combinés à d'autres éléments, apparemment relevant de la katiba de Mokhtar Belmokhtar.

Selon le GCAT, ces deux éléments seraient d'ailleurs liés dans la mesure où « *Mokhtar Belmokhtar est assuré de maintenir ses alliances (essentiellement conclues au sein des tribus berabiches et maures du Nord Mali). La région de Tombouctou lui reste donc accessible à court, moyen et long terme. Grâce au MUJAO, il est assuré de garder un accès à Gao et à ses environs immédiats* »⁴¹.

Au niveau stratégique ou régional :

L'emprise malienne représentait le socle, le centre de gravité d'AQMI pour mener son projet de djihad dans la région. Sa perte entraîne :

- **L'obsolescence du projet d'AQMI** pour l'ensemble de la sous-région. L'un des aspects de cette obsolescence concerne peut-être la gestion concomitante – avec les appuis réciproques qu'elle implique – du projet de djihad global d'AQMI et des projets plus locaux du MUJAO et d'Ansar

clef d'Aqmi », *Ouest France*, lundi 25 mars 2013, http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet_-Yahia-Abou-El-Hammam-l-homme-clef-d-Aqmi_3637-2176916_actu.Htm?xtor=RSS-4, consulté le 10 mai 2013.

39. Troisième mécanisme de défaite, la désintégration est définie par « *l'incapacité à concevoir et conduire un plan de campagne ou d'opération assurant une cohérence suffisante pour soutenir une lutte armée* ».

40. Quatrième mécanisme de défaite, la dislocation est définie comme « *la rupture de l'articulation de dispositifs en éléments résiduels dissociés, incapables d'assurer les missions et les tâches qui leur sont habituellement confiées* ».

41. Camille Martin, *op cit*.

Eddine, lesquels sont sans doute maintenant plus clairement dissociés ;

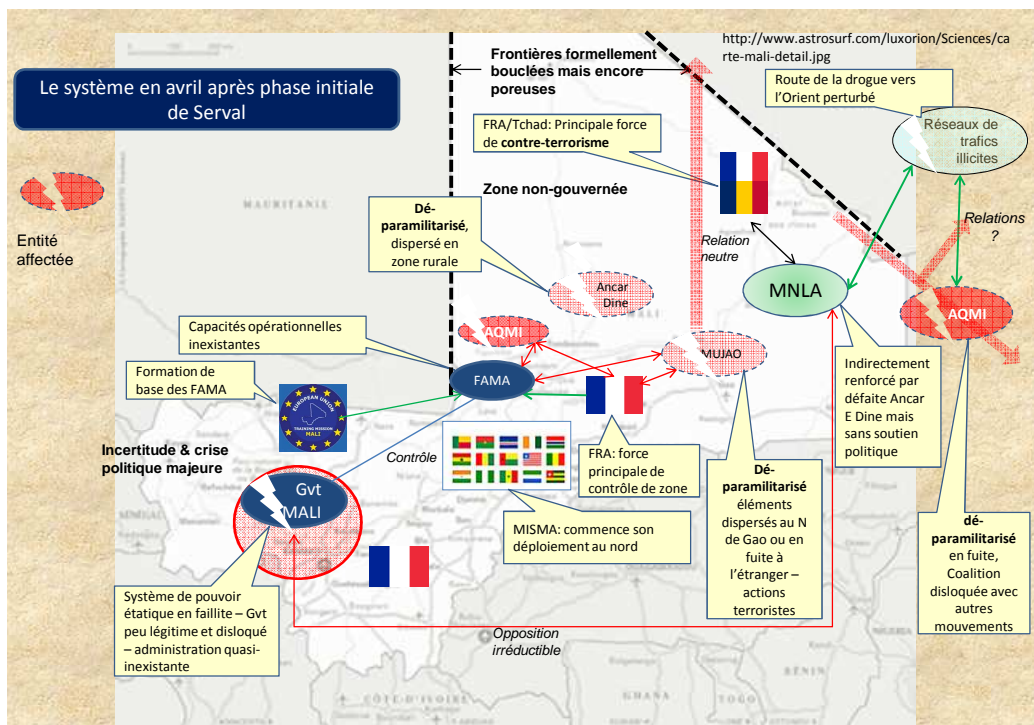
- **Dans l'immédiat, le renforcement des groupes djihadistes dans d'autres pays** en raison de l'éparpillement des survivants du Mali. C'est notamment le cas en Tunisie où Ansar Al Sharia a bénéficié d'un renfort de combattants provenant du Mali, précipitant la crise politique et sécuritaire en cours⁴².

Effets corollaires :

Outre ces effets directs sur la coalition ennemie, l'engagement français génère des effets corollaires :

- **La désorganisation des routes de trafic du drogue** vers l'Europe et vers l'Orient, laquelle entraîne la **dislocation**, là encore peut-être transitoire, **du système de ressources** des djihadistes, la dispersion des mouvements rompant des connections bien établies ;
- **Le renforcement du MNLA** qui, faute d'un soutien politique par la France, « récupère » dans son giron une large part des combattants d'Ansar dine, désormais décrédibilisés par leur échec.

42. AFP, « Les jihadistes d'Aqmi en Tunisie sont des vétérans du Mali, 08/05/2013 à 18h:11 <http://www.jeuneafrique.com/actu/20130508T181122Z20130508T181120Z/les-jihadistes-d-aqmi-en-tunisie-sont-des-veterans-du-mali.html>



Les options des djihadistes : développer l'insurrection au nord-mali

Rechercher une nouvelle sanctuarisation géographique

Etant donné les dynamiques et la complexité de tels mouvements, il est impossible de prédire avec certitude leurs évolutions. Cependant, certains éléments sont déjà apparents.

D'ores et déjà, les activités du MUJAO témoignent d'une volonté et d'une capacité à mener sur le court terme des opérations terroristes (attentats suicides, aux véhicules piégés, pose d'IED, assassinats ciblés, enlèvements). L'incertitude concerne l'**aptitude du MUJAO et des éléments de Belmokhtar à repasser à des opérations insurrectionnelles de type paramilitaire** (harcèlement, embuscade sur axes, coups de main, etc.). Le facteur essentiel réside ici dans les capacités et la stratégie des forces de stabilisation qui seront opposées aux djihadistes, tout particulièrement de leur aptitude à maintenir la pression par des opérations de contrôle de zone. Faute de cette pression, le schéma (*Pattern*) classique de ce type de confrontation veut que les djihadistes finissent à court-moyen terme par se ré-agréger. Or, en l'état, seules les forces françaises peuvent les en empêcher, à condition qu'elles ne soient pas consommées par des missions concurrentes de soutien au processus de transition politique (élections). A moyen terme, l'extension possible de l'insurrection au Nord est liée au rémanent problème touareg et à l'aptitude d'AQMI à

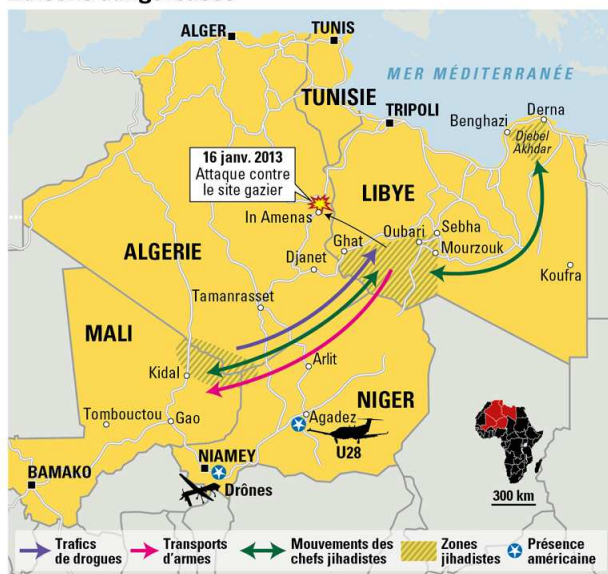
retisser des liens avec ces tribus.

Sur le plan régional, il est logique de penser que **le mouvement djihadiste cherchera à rétablir un sanctuaire à partir duquel il puisse reprendre son projet de djihad à long terme**. Une emprise est en effet nécessaire aux djihadistes pour redévelopper leur capacité d'entraînement et de soutien, régénérer des unités capables d'action paramilitaire. Sans elle, AQMI restera confinée à des actions terroristes, qui pour meurtrières qu'elles puissent être, n'ont pas de caractère fondamentalement décisif. Les zones grises candidates où AQMI et ses affiliés sont déjà présents ne manquent pas : ouest-algérien (Tindouf) ou le sud de la Libye déclarée zone interdite par un gouvernement incapable de le contrôler. En outre, le repli des djihadistes du Mali, comme l'attaque menée depuis l'Algérie par le mouvement arabe de l'Azawad contre le MNLA montrent, s'il en était besoin, la porosité des frontières.

Pour développer ce nouveau sanctuaire, plusieurs conditions doivent être réunies :

- La première est **l'incapacité de l'appareil de sécurité de l'Etat local** – que ce dernier soit trop faible et/ou n'ait pas la volonté suffisante – à venir entraver l'installation du dispositif ;
- La seconde est de se situer relativement **hors de portée**, au moins juridiquement, de la coalition déployée au Mali ;
- La troisième est **l'accueil des systèmes de pouvoir locaux** (chefs tribo-claniques et/ou de milices) ;

Liaisons dangereuses



Source : voir la note 44

- La quatrième est la **recomposition du système de ressources** des groupes djihadistes, donc de l'établissement de nouvelles connexions entre ces groupes sur la nouvelle zone d'implantation et les réseaux de trafiquants.

Ces différents paramètres semblent exclure le nord du Niger, désormais couvert par les déploiements de moyens de surveillance français et américains et dans le rayon d'action des dispositifs amis. Même si la zone reste une artère de circulation des groupes. L'ouest Algérien est une possibilité autour des camps Sahraouis de Tindouf, jusque-là contrôlés par le Polisario. Il semble que le créateur du MUJAO Hamada Ould Khaïrou, y ait cherché refuge auprès d'alliés de la famille de son épouse Sahraoui⁴³. Il semble aussi qu'une partie des jeunes soit tentée par l'aventure djihadiste par défiance à l'égard de l'ancienne génération du Polisario disqualifiée pour ses maigres résultats politiques, économiques et militaires. La zone idoïne reste cependant le Fezzan dans le Sud d'une Libye au pouvoir central désormais inexistant ; une zone surarmée, qui recèle déjà plusieurs groupes islamistes, des camps d'entraînement, où Mokhtar Belmokhtar a tissé de longue date des liens de solidarité, à partir de laquelle il a monté l'attaque d'In Amenas⁴⁴.

43. Francis Schwartz, « De hauts responsables d'AQMI auraient rejoint les camps du Polisario », *Enjeux*, 15 janvier 2013 - <http://courrierstrategique.com/2753-mali-de-hauts-responsables-daqmi-auraient-rejoint-les-camps-du-polisario.html>

44. Christophe Boisbouvier, « Terrorisme : la poudrière libyenne », *Jeune Afrique*, 11 mars 2013, <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2721p044-047.xml#o/lybye-mali-terrorisme-aqmiterrorisme-la-poudriere-libyenne.html>, consulté le 10 mai 2013.

En résumé, il apparaît que les pays de la région et la France sont confrontés à deux risques sécuritaires majeurs découlant directement de la situation malienne : une insurrection activée au Nord Mali ; la reconstitution d'un sanctuaire pour AQMI et ses alliés en zone limitrophe. Les deux risques sont liés dans la mesure où un sanctuaire à nouveau opérationnel pourra en retour assurer le soutien de la campagne insurrectionnelle en cours de développement au Mali ou dans une région voisine, comme le Niger (voir infra.).

L'après Serval : le contre-terrorisme s'insère dans les défis de la reconstruction de l'Etat malien

L'effet de surprise passé et l'euphorie de la « libération » du Nord retombant avec l'achèvement des missions de combat, le registre « contre-terroriste » laisse progressivement place à celui de la « stabilisation » post-Serval du pays.

Le débat actuel insiste sur les thèmes centraux de la réconciliation et de la reconstruction, clés de l'appropriation de son destin par le peuple malien ; préludes à un futur développement paré des vertus pacificatrices des hommes et des communautés.

Il est vrai qu'à bien des égards, le Mali sort d'une situation proche d'une guerre civile, ayant entraîné une intervention internationale. Se posent donc les questions habituelles dans ce genre de configuration : comment refaire vivre ensemble des groupes humains marqués psychologiquement ? Comment recréer la confiance ? Comment la traduire dans un jeu d'institutions politiques reconnaissable par la société et ses partenaires internationaux ? La communauté internationale reprend ici ses compétences, en appliquant ses modes d'action pour la stabilisation institutionnelle, le retour de l'état de droit et de la démocratie.

La France, après l'élimination des bases djihadistes, évolue dans un environnement local dense : ONU/agences onusiennes, UA/organisations régionales africaines (CEDEAO...), UE, donateurs, pays voisins, etc. La difficulté n'est plus de gérer la pénurie, contrairement à la période de reconquête, mais de trouver un *modus operandi* pour faire avancer les choses dans un embrouillamini de structures, de routines et d'agendas cachés. D'aucuns appellent

cela la recherche d'une stratégie intégrale (*Comprehensive approach*), la « pierre philosophale » de l'action multinationale. L'application d'une stratégie intégrale, ou plus exactement de la coordination de plusieurs stratégies pour atteindre les objectifs fixés implique du temps et de la patience. La France peut influencer directement certains d'entre eux, compte tenu de l'enjeu contre-terroriste - conditions de sécurité - mais d'autres impliquent des coopérations croisées qu'elle ne maîtrise pas. Il convient donc de faire des choix dans les priorités.

Pacification des esprits, normalisation politique : des objectifs aléatoires à moyen terme et long termes

L'ensemble des objectifs à atteindre est précisé dans plusieurs documents de référence, dont :

- L'accord-cadre du 6 avril 2012⁴⁵ signé entre le représentant de la CEDEAO et le CNRDRE⁴⁶ qui détermine les termes de la transition post-coup d'Etat : la nomination du Président par intérim, Dioncounda

Traoré, ancien président de l'Assemblée nationale ; le Premier ministre de transition, d'abord Cheick Modibo Diarra, puis Diango Cissoko après l'éviction de son prédécesseur ; enfin le Gouvernement national de transition.

- La feuille de route pour la transition politique du 29 janvier 2013 qui détermine le cadre de ce que l'on pourrait qualifier de processus de normalisation. Elle fixe les conditions du rétablissement de l'intégrité territoriale du pays, l'organisation des élections et le cadre du dialogue national intercommunautaires ;
- La résolution 2100 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée le 25 avril 2013, qui précise le mandat de la *Mission Intégrée des Nations Unies au Mali* (MINUSMA) et détermine l'assistance de la communauté internationale à la mise en œuvre de la feuille de route.

La feuille de route pour la transition politique : clé du réamorçage de l'assistance internationale

Après le coup d'Etat de mars 2012, les grands donateurs du Mali dont l'UE⁴⁷, suspendent leur coopération économique et financière, hors aide humanitaire. La reprise de ces activités impliquait l'adoption d'un cadre et d'un plan de normalisation que le gouvernement de transition devait s'engager à respecter, telle que le recommandait la résolution 2071 du 12 octobre 2012. A cause des événements au Nord entravant tout processus électoral et des vives tensions entre les putschistes et le personnel politique en poste (éviction du Premier ministre Cheick Modibo Diarra), le projet fut long à rédiger. Il est finalement présenté au Parlement par le nouveau Premier ministre Django Cissoko et adopté le 29 janvier 2013⁴⁸. Le document dispose que le dialogue sera privilégié avec les groupes armés qui renonceront à mettre en cause l'unité territoriale et la constitution du Mali et accepteront de déposer les armes.

Une *commission de dialogue et de réconciliation* (CDR) doit servir de tribune à ce dialogue pendant deux ans. Elle siège auprès du Président intérimaire. La CDR est installée par décret du 6 mars 2013 et a pour mission « *de rechercher, par le dialogue, la réconciliation entre toutes les communautés maliennes... de recenser les forces politiques et sociales concernées par le processus de dialogue de réconciliation... d'enregistrer les cas de violation des droits de l'Homme commis dans le pays du début des hostilités, jusqu'à la reconquête totale du pays* »⁴⁹. Cette commission est présidée par Mohamed Salia Sokona ancien ambassadeur en France et ministre malien de la défense ; Mme Traoré Oumou Touré, première vice-présidente représentante des organisations des femmes maliennes, de

45. Le texte intégral de l'Accord-cadre est accessible à cette adresse : <http://maxeville.voxdany.com.over-blog.com/article-mali-tres-bientot-une-reunion-de-soutien-a-maxeville-103054876.html>

46. Comité National pour le Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'Etat (CNRDRE) est le nom donné à l'organisme représentant la faction putschiste du capitaine Sanogo au lendemain du coup d'Etat du 22 mars. Il a été dissous le 29 juin 2012 pour être remplacé par le Comité Militaire de Suivi de la Réforme des Forces de Défense et de Sécurité (CMSRFD), confié au capitaine Sanogo par le Parlement malien, conformément à l'article 7 de l'Accord-cadre : Mali : S.a. « le capitaine Sanogo prend la tête du Comité militaire de suivi de la réforme des forces armées », Radio France International, 7 octobre 2012 - <http://www.rfi.fr/afrique/20121007-mali-le-capitaine-sanogo-prend-tete-comite-militaire>

47. L'Union européenne dispose d'un budget de 250 millions d'euros pour le développement du Mali, gelé en 2012. Il est rétabli progressivement en 2013. Cette assistance s'ajoute aux 116 millions d'euros déjà engagés depuis janvier 2012 dans l'aide humanitaire aux 150 000 Maliens réfugiés en Mauritanie, Burkina Faso et Niger. Il faut rappeler que l'engagement de l'Union au titre du 10^{ème} fond européen de développement prévoit une enveloppe de 559,3 millions d'euros pour la période 2008-2013. Source EUROPEAID : http://ec.europa.eu/europeaid/where/acp/country-cooperation/mali/mali_fr.htm

48. S. a., *Mali, dialoguer, sécuriser et réformer en profondeur*, rapport Afrique n° 201, 11 avril 2013, 55 p., p. 22.

49. S. a., « Commission dialogue et réconciliation : premières nominations », *Journal du Mali.com*, 4 avril 2013 - <http://www.journaldumali.com/article.php?aid=6200>

Mety Ag Mohamed Riss d'origine touareg, second vice-président. Trente autres commissaires représentant les différentes communautés ont été désignés par le président Dioncounda Traoré⁵⁰

Les élections présidentielles et législatives constituent l'objectif prioritaire de la feuille de route. Elles ont été fixées à juillet 2013. Le président intérimaire et les Premiers ministres de transition ne sont pas autorisés à se présenter. En ce qui le concerne le capitaine Sanogo, à l'occasion de la signature de l'accord-cadre du 1^{er} avril 2012 entre le médiateur de la CEDEAO et le CDRE, ce dernier aurait affirmé qu'il n'était pas autorisé à se présenter. Mais rien, dans le document, ne le stipule officiellement. La préparation des élections implique une refonte des listes électorales en cours d'exécution et une logistique lourde dans laquelle les donateurs, dont l'UE, sont sollicités (budget pour l'assistance aux partis politiques, formations civiques...). L'organisation internationale de la Francophonie prêterait également son concours. De nombreux observateurs doutent de la réalité du calendrier pour ces raisons techniques. Toutefois, il semble que derrière l'organisation pratique, se cache une réalité de rapport de forces entre les ministères détenus par des personnalités réputées favorables aux putschistes (Défense, administration territoriale, sécurité intérieure, justice) et celles issues des familles politiques en cours sous ATT.

Dans le système politique malien dans lequel, rappelons-le, il existe déjà 160 partis politiques enregistrés, il n'est guère facile d'anticiper les évolutions. Toutefois, un constat s'impose : la confiance n'est pas prête de revenir. S'il existe bien un sentiment national malien, celui-ci, pour l'heure, ne joue pas en faveur de la pacification :

- D'une part, le pouvoir politique en place, déjà passablement occupé par l'urgence (réfugiés et déplacés, réimplantation administrative au Nord...) doit s'investir dans la préparation du processus électoral en cours, tout en gérant l'accueil de l'ensemble des dispositifs internationaux qui investissent le pays. Les dossiers de fond, comme la résolution de la question touareg, sortent donc de son horizon ;
- D'autre part, les plaies de la discorde civile sont encore trop fraîches. Les massacres d'Aguelhok de janvier 2012 et les exactions qui ont suivi vont peser longtemps sur l'imaginaire collectif et continuer à jeter la suspicion sur les communautés du Nord. En retour, celles-ci se méfient des risques de stigmatisation et de représailles. S'adjoint à cette rupture nord-sud, les rivalités et rancœurs issues du coup d'Etat de mars entre factions politiques au Sud, dont on devine l'âpreté avec la préparation électorale. Clairement, le capitaine Sanogo y joue sa survie politique et son avenir.

Ces questions vont occuper les esprits de tout un chacun et faire passer le problème des rebelles armés islamistes au second plan. Sur l'ensemble de ces questions la position française ne saurait être qu'indicative.

50. Liste des membres consultable sur : S. a. « Commission Dialogue et Réconciliation : les 30 commissaires sont nommés », *Mali Actualité*, 24 avril 2013 - <http://maliactu.net/commission-dialogue-et-reconciliation-les-30-commissaires-sont-nommes/>

En attendant que les choses se décantent, assurer la sûreté et l'ordre public est une condition de départ sans laquelle aucun processus de pacification de la société malienne ne sera possible. Celui-ci est une œuvre de longue haleine, dans laquelle la France ne jouera plus le rôle essentiel qui était le sien avec Serval. Trois défis majeurs se présentent dans la période de transition : les tensions MNLA/Forces armées maliennes (FAMA) à Kidal ; la question plus large du désarmement des milices irrégulières créées depuis janvier 2012 ; les relations entre les militaires pro-Sanogo et le reste des institutions maliennes.

A court terme, rétablir des conditions favorables à une sécurité intérieure...

Dans la situation actuelle, la sécurité demeure le « souverain bien » dont dépend l'évolution favorable ou non de la normalisation malienne. Le terme sécurité est envisagé ici sous sa dimension militaire d'une part et maintien de l'ordre – sûreté publique d'autre part.

En l'absence d'une force armée nationale reconstituée, ces services dépendent de plusieurs acteurs : les forces françaises et tchadiennes dont le rapatriement est largement entamé ; les divers éléments de l'Union européenne avec l'EUTM-Mali comme organisme principal de formation des éléments maliens ; la MISMA transformée en mission de maintien de la paix ONU (MINUSMA) ; enfin, il convient de ne pas oublier les contributions bilatérales, notamment celle des Américains.

A quoi devrait ressembler la future armée malienne ? Personne n'est en mesure de répondre aujourd'hui. Les chiffres varient entre 6 000 et 10 000 hommes⁵¹. Le seul constat

51. Général François Lecointre, « Il faut que l'armée malienne devienne l'un des piliers de l'Etat malien », *Jeune Afrique*, 13 mars 2013. <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20130315174252/>

commun est celui d'une absence totale de structures, à commencer par les cadres officiers et sous-officiers qui devraient servir d'ossature aux forces⁵². Les pratiques de l'ex-président Amadou Toumani Toure avaient écarté les meilleurs au profit d'une répartition communautaire des postes à responsabilité et des recrutements sur la base de la corruption. Cette génération de cadres est désormais décredibilisée par l'affaire de janvier 2012. Le coup d'Etat qui a suivi a contribué à nourrir la défiance entre les putschistes pro-Sanogo et ce qui restait de l'Institution précédente⁵³. Il n'existe donc plus aucune culture de l'institution militaire à laquelle se raccrocher. La mission d'entraînement de l'Union européenne est bien consciente de ce défaut de cohésion et ne peut y répondre qu'imparfaitement par une formation militaire élémentaire toutes armes de quatre semaines.

EUTM-Mali : un instrument de stratégie indirecte aux effets limités dans le temps.

La mission européenne d'entraînement au Mali (*European Union Military Mission to Contribute to the Training of the Malian Armed Forces – EUTM*) a été lancée par décision du Conseil de l'Union, le 18 février 2013⁵⁴. Le projet était à l'étude depuis décembre 2012, mais n'avancait guère avant l'attaque islamiste et l'intervention française. Prévue pour durer quinze mois, elle rassemble les experts de vingt-deux pays contributeurs. Les missions confiées consistent à former quatre bataillons de 700 hommes de l'armée malienne (2 800 hommes) et à assurer les tâches de conseil et d'assistance en logistique, génération de force et commandement aux autorités maliennes. A la date de rédaction de cette note, l'ensemble du dispositif comprenait sous le commandement du général François Lecointre, un volume de 200 personnels pour la formation, environ 150 autres pour l'établissement d'un centre de commandement et de soutien et autant pour la protection des différents sites de la mission. L'état-major est situé à Bamako et le camp d'entraînement à Koulikoro. La France (nation cadre), l'Allemagne et l'Espagne fournissent respectivement 207, 73 et 59 personnels, soit plus de la moitié des moyens

52. Yves Clarisse, « Un colonel français dénonce la grande misère de l'armée malienne », dépêche Reuters, Paris, 22 avril 2013. <http://www.malijet.com/actualite-politique-au-mali/flash-info/70020-un-colonel-francais-denonce-la-grande-misere-de-l-armee-malienne.html>

53. Eros Sana, « Une autopsie de l'armée malienne », *Mali Jet*, 25 février 2013. http://www.malijet.com/la_societe_malienne_aujourd'hui/actualite_de_la_nation_malienne/66838-une-autopsie-de-l-armee-malienne.html

54. Council Decision 2013/87/CFSP of 18 February 2013 on the launch of a European Union military mission to contribute to the training of the Malian Armed Forces (EUTM Mali).

humains déployés⁵⁵. Il faut noter que le processus de génération de force n'aurait pas permis d'aboutir à un déploiement rapide sans l'ajout d'éléments français pour la protection des formateurs autour de l'installation de Koulikoro. En bref, si la France n'avait pas consenti une rallonge de moyens, l'EUTM serait encore restée dans les limbes ! Le financement de l'opération est pris en charge pour 12,5 millions d'euros. Mais ce sont les Etats contributeurs qui assurent le financement de leurs contingents respectifs.

L'EUTM demeure une solution d'urgence limitée car non calibrée pour répondre à plusieurs défis majeurs à la reconstitution de l'institution militaire malienne :

- Le premier est financier et administratif avec la faiblesse des soldes alloués aux militaires. Selon des témoignages de terrain⁵⁶, un soldat touche une solde moyenne de 45 000 Francs CFA, soit environ 70 euros. Avant le coup d'Etat, la prime de risque était d'environ 10 euros. Désormais cette prime s'appelle la prime « Sanogo » du nom du capitaine, qui l'a revalorisée à 76 euros. Il n'est pas ou mal nourri. Ne dispose pas d'un service de santé adéquat et ses relations avec ses supérieurs sont inexistantes pour la défense de ses droits. La condition physique et le moral de la recrue s'en ressentent. Ceci explique le recours à la corruption. Du point de vue administratif, le suivi des personnels n'est pas assuré, faute de documents officiels disponibles pour certains.
- Le second défi est plutôt sociologique, constitué par la barrière linguistique entre personnels d'un même contingent et d'un niveau d'instruction rudimentaire.
- Le dernier défi est lié à la culture politique coutumière du démantèlement de toute cohérence fonctionnelle de l'institution militaire par le chef d'Etat, afin de mettre son régime à l'abri d'une unité spéciale (les Bérêts Rouges de la Garde présidentielle du temps d'ATT, certains Bérêts verts du camp de Kati, soutiens directs du capitaine Sanogo).

C'est donc à l'évolution de cet outil, au-delà des quinze mois de mandat initial qu'il faut

55. L'EUTM dispose d'un site Internet accessible à cette adresse : <http://www.eutmmali.eu/>

56. Eros Sana, « Nous les soldats maliens sommes des morts vivants », 4 mars 2013 - <http://billets-du-temps-perdu.blogspot.fr/2013/03/soldats-maliens-on-nous-envoie-au-front.html>

commencer à penser, notamment, pour la mise sur pied de la structure de soutien de l'armée malienne (école, chaîne administrative de commandement, magasins...). A cet effet, la présence à Bamako d'organismes opérationnels comme l'Ecole de maintien de la paix, déjà financée par la France, permettrait de créer des synergies immédiates dans ces domaines. Elle est d'ailleurs située à Koulikoro, camp d'entraînement utilisé par l'EUTM. Rappelons qu'il s'agit de l'une des dix-sept écoles nationales à vocation régionale mise en place avec le concours de la DCSD et de plusieurs Etats africains pour assurer une formation aux cadres et unités sur l'ensemble du continent.

A côté du dispositif européen, se mettra en place au 1^{er} juillet prochain, la *Mission intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali* (MINUSMA), autorisée par la résolution 2100 du Conseil de sécurité du 25 avril 2013, sur proposition française. Les effectifs maximaux autorisés comprennent 11 200 Casques bleus et 1 440 policiers. Qualifiée de « robuste », c'est-à-dire prise en référence au chapitre VII de la Charte, la MINUSMA sera autorisée à utiliser une force limitée dans l'accomplissement de ses missions⁵⁷ et remplacera l'actuelle *Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine* (MISMA) de l'Union africaine. La MINUSMA pourra être soutenue par une force française stationnée au Mali et dans son voisinage, pour faciliter l'accomplissement de son mandat « ... *en cas de danger grave et imminent* ». Toutefois, le déploiement ne sera finalement autorisé qu'après un audit de sécurité sur la situation locale, dans les soixante jours. Il s'agit d'une mission multidimensionnelle dans le jargon de l'ONU, dont la finalité n'est pas l'interposition, mais l'accompagnement du processus de paix malien. Les missions principales suivantes lui seront confiées⁵⁸ :

- La stabilisation des principales agglomérations et contribution au rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays. La MISMA assurera l'appui aux autorités maliennes dans les villes du Nord, ainsi qu'à l'exécution de la réforme du secteur de la sécurité – forces de police - et des programmes de démobilisation, désarmement et réinsertion ;
- Contribution à la mise en œuvre de la feuille de route pour la transition approuvée le 29 janvier 2013 par la Parlement malien, en prêtant notamment

tout le concours nécessaire à la tenue des élections présidentielles et législatives prévues pour juillet ;

- La protection des personnels et moyens des Nations Unies et des civils vulnérables (femmes, enfants, réfugiés...).

L'ensemble du dispositif est conforme à la pratique des opérations de maintien de la paix multidimensionnelle. Il faut y rajouter une disposition peu courante concernant l'assistance à la justice nationale et internationale pour déférer les personnes recherchées pour crimes de masse (crimes de guerre et/ou contre l'humanité) devant la Cour pénale internationale.

La MINUSMA sera financée par les Nations Unies et bénéficiera des moyens déjà prévus pour le déploiement de la MISMA, puisque les contingents de cette dernière lui seront transférés. Son état-major devrait être situé à Gao, proche des éléments de commandement de la force française d'appui, pour l'instant qualifiée de « force parallèle », en attendant mieux.

Le passage de la MISMA⁵⁹ à la MINUSMA : la multinationalité en marche.

La MISMA est critiquée pour son déploiement lent et laborieux⁶⁰. Mais à y regarder de plus près, les délais de montée en puissance n'ont pas excédé ceux de l'EUFOR-Tchad en son temps. Comme tous les projets multinationaux, la MISMA a été retardée par la définition du mandat initial, les tentatives diplomatiques de médiation et les contraintes budgétaires et lacunes capacitaires de ses contributeurs. Initiée par les Etats de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la MISMA est autorisée le 20 décembre 2012 par la résolution 2085 du Conseil de sécurité de l'ONU. Les trois missions envisagées concernent d'abord la reconstitution de l'armée malienne, puis l'accompagnement pour la libération des villes du Nord. Finalement, il lui est aussi demandé d'aider à la sécurisation des institutions maliennes de transition en vue du rétablissement de l'ordre constitutionnel. Il est évident que les putschistes regardaient cette dernière mission comme une intrusion et une menace directe à leur survie politique. Il aura donc fallu l'attaque

59. Chronologie et dossier complet sur la constitution de la MISMA peuvent être consultés sur le *Réseau de recherche sur les opérations de maintien de la paix* : <http://www.operationspaix.net/167-historique-misma.html>

60. S. a., « La guerre au Mali, la MISMA faible force », *Jeune Afrique*, 16 avril 2013. Le journal reprend les propos de Michael Sheehan, assistant du Secrétaire à la défense pour les opérations spéciales et les conflits de faible intensité, qualifiant les troupes de la CEDEAO de « ... *capables de rien. C'est une force totalement incapable, ça doit changer* » devant le Sénat américain.

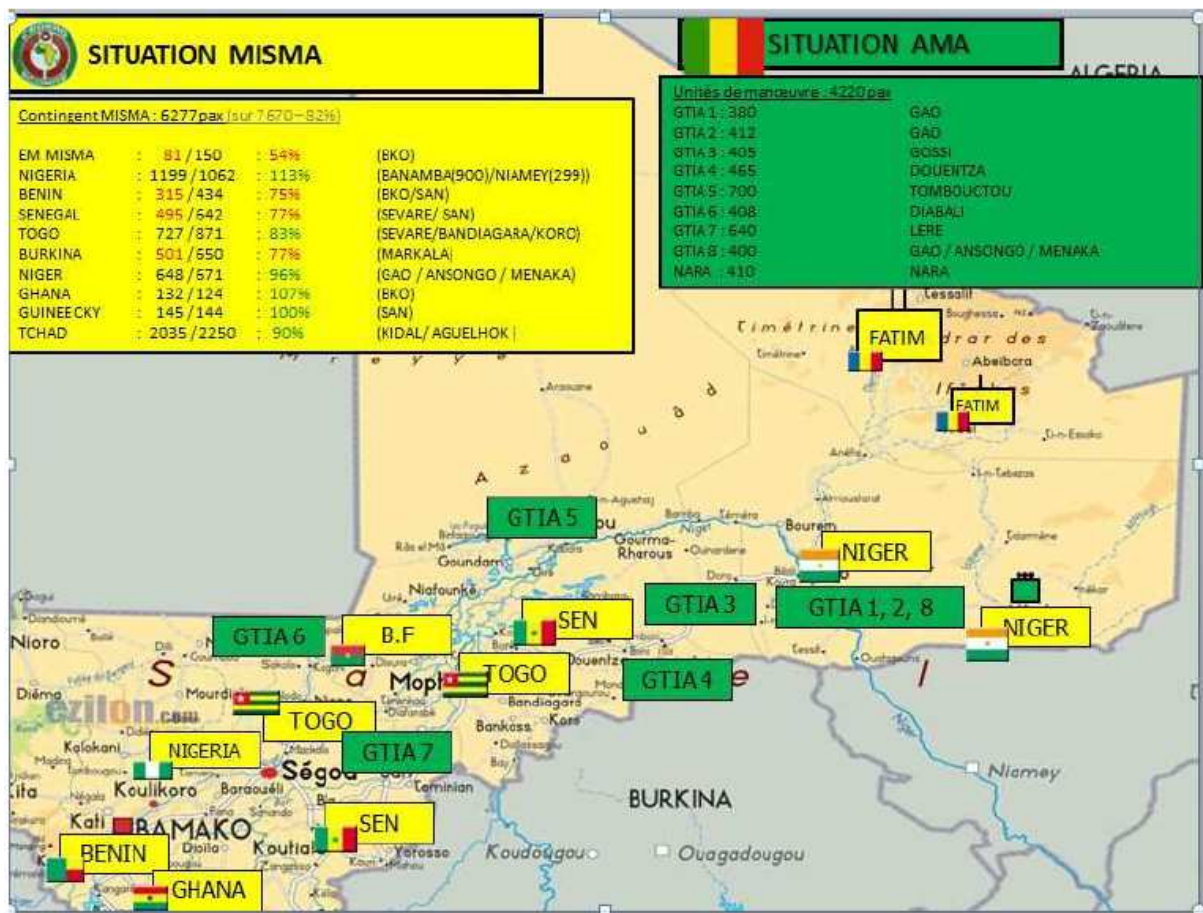
57. S/res/2100 (2013), adoptée par le Conseil de sécurité le 25 avril 2013, paragraphe 17.

58. Ibid., paragraphe 16.

surprise de janvier 2013 et l'intervention franco-tchadienne pour déclencher les départs des contingents. A l'issue de quatre mois de déploiement, la force comprend 6 277 personnels sur 7 700 en théorie. Le tableau ci-dessous (rapport du Sénat, Chevènement-Larcher, op. cit. p. 80) offre un instantané du dispositif. Au 15 avril, selon *Jeune Afrique*, « les Nigériens doivent tenir la région de Léré ; les Burkina-bè, les villes de Tombouctou et Goundam ; les Togolais, Gossi et Koro ; les Nigériens, Gao, Ansongo et Ménaka ; et les Tchadiens, Kidal, Aguelhok et Tessalit. Les autres seront en réserve à Sévaré »⁶¹. Il convient d'y ajouter 4 *Alphajet* des forces aériennes du Nigeria et quelques hélicoptères de manœuvre. La MISMA est commandée par général nigérian Shehu

Abdulkadir. Le 13 mars 2013, la CEDEAO transfère la Mission à l'Union africaine. La présidente de la Commission de l'UA, Madame Nkosazana Dlamini-Zuma nomme alors Pierre Buyoya, ancien président du Burundi, « haut-représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel », à la tête de la MISMA⁶². L'un des éléments clés de l'approche multinationale réside dans la difficulté du financement de la force. A la conférence des donateurs du 29 janvier 2013, 370 millions de dollars ont été annoncés. Mais, fin mars 2013, on pouvait tabler sur 50 millions fournis par l'UA, 67 par l'UE et 37 millions par les différents donateurs. L'appel aux Nations unies est une manière de répondre à cette question du financement et de renforcer la légitimité de la force aux yeux des Maliens.

Tableau n° 9 : Déploiement des forces maliennes et africaines au 25 mars 2013



Source : rapport du Sénat, Chevènement-Larcher, op. cit. p. 80

61. Ibid.

62. S.a., « Pierre Buyoya, nommé haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel », *Jeune Afrique*, 26 octobre 2012.

Ces organismes (MISMA/MINUSMA, EUTM très indirectement) vont devoir coopérer avec le gouvernement malien pour mener une partie des missions de sécurisation de l'environnement. Mais, le changement actuel de stratégie djihadiste, menant des actions de harcèlement de type terroriste, à partir de certaines zones peuplées qui leur sont favorables, implique de renforcer en priorité l'appareil de sécurité intérieure de l'Etat malien. Or, la question du dénuement des forces de sécurité est plus préoccupante encore, car elles seules sont légitimes dans la lutte contre les menaces internes à la société malienne (petite délinquance, criminalité organisée, terrorisme). La police nationale comprend 7 000 personnes sous l'autorité du ministère de la Sécurité interne et de la Protection civile⁶³. Toutefois, les événements de Bamako, à la suite du coup d'Etat, ont semé la division au sein de la hiérarchie policière, dont une partie est accusée d'avoir appuyé la junte au pouvoir, en arrêtant ses opposants. La paralysie a donc saisi cette institution. Le 6 avril dernier un assaut a même été mené par des gendarmes et des militaires contre le Groupement mobile de sécurité de Bamako pour le désarmement de policiers réputés favorables aux putschistes⁶⁴.

Selon les termes du rapport Chevènement-Larcher, l'état réel des autres services de sécurité intérieure, la Gendarmerie et la Garde nationale malienne n'est pas entièrement connu⁶⁵. Or, ces services devraient être en première ligne pour le désarmement des milices communautaires régionales Ganda Izo (groupe armé d'auto-défense Songhaï) et Ganda Koy dans la région de Gao. Ces organisations se sont activées, en réponse à l'effacement des services de sécurité officiels après l'occupation des villes du Nord par les Touaregs et islamistes. Fort de quelques centaines de jeunes, Ganda Izo représente un défi à l'autorité gouvernementale malienne. Elle est capable, de créer des troubles graves à l'ordre public comme à Mopti le 25 avril 2013 ou à Sévaré. Mais elle offre surtout un exemple dangereux à suivre. La possession des armes confère une forte position de négociation pour imposer des privilèges et négocier des avantages à un gouvernement affaibli. Le désarmement est la seule option à court terme pour enrayer un sentiment d'impunité qui pourrait bien faire école. Il faut pour cela des forces de sécurité intérieures solides, capables d'indiquer la règle

63. Source : Interpol - <http://www.interpol.int/fr/Pays-membres/Afrique/Mali>

64. Source : RFI, « Mali : opération de désarmement de policiers accusés d'être proches de la junte », 6 avril 2013.

65. Jean-Pierre Chevènement, Gérard Larcher, op. cit, p. 5.

de droit au citoyen et de l'imposer dans un cadre non arbitraire.

Une remise à niveau fonctionnelle implique donc un long processus d'audit, puis de réforme du secteur de la sécurité (RSS) dépendant de la bonne volonté et de la diligence de donateurs extérieurs (ONU, UE). En France, la Direction de la Coopération de sécurité et de défense (DCSD) est l'instrument dédié à cette forme d'assistance.

Or, deux abcès de fixation doivent être maintenus sous contrôle pendant cette période de transition : au Nord, principalement dans la ville de Kidal, dans laquelle le MNLA, toujours armé tente d'implanter ses propres unités de police ; dans Bamako où les hommes du capitaine Sanogo détiennent l'essentiel des arsenaux équipant autrefois l'armée malienne et tentent d'éviter la marginalisation imposée par la Communauté internationale.

Afin d'éviter des contacts trop directs, les missions de sûreté et de maintien de l'ordre public vont devoir être en partie assurées par des intervenants extérieurs : l'Union européenne, par une extension probable ou une duplication de son dispositif EUCAP Sahel Niger⁶⁶ pourrait y participer ; les 1400 policiers de la MINUSMA, déjà citée.

EUCAP Sahel Niger : une assistance aux forces de sécurité intérieure du Niger

Adoptée par décision du Conseil du 16 juillet 2012, EUCAP Sahel Niger⁶⁷ est une mission civile de la politique de sécurité et de défense commune, dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement dans la région du Sahel.

Les tâches principales confiées consistent à fournir conseils et assistance pour la mise en œuvre du volet sécurité de la stratégie nigérienne de sécurité et développement national ; à soutenir la mise en place d'une coordination régionale et internationale globale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée ; à renforcer l'état de droit par développement des capacités et de formation en matière d'enquête criminelle... La mission est dirigée par le général espagnol Francisco Espinosa Navas et se compose de 43 experts de 10 pays européens et de 28 locaux, pour un budget annuel de 8,7 millions d'euros. La mission devrait prendre fin en juillet 2014

66. Décision 2012/392/PESC du Conseil, 16 juillet 2012, concernant la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger) - <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:187:0048:0051:FR:PDF>

67. EUCAP Sahel Niger dispose d'un site accessible à l'adresse suivante : <http://www.consilium.europa.eu/eas/security-defence/eu-operations/eucap-sahel-niger?lang=fr>

Dans cet environnement « babylonien » que constitue l'architecture de stabilisation d'un pays en péril comme le Mali, la difficulté première est moins le manque de moyens, que l'absence d'idées claires et de bon sens pour leur réalisation. Par accident, la France dispose d'un petit avantage comparatif : elle maîtrise l'unique force de décision de la région ; commande l'élément principal du dispositif UE sur place ; dispose avec la DCSD et les réseaux des ENVR de la connaissance et des savoir-faire pour l'assistance de coopération et elle intervient en zone francophone ! Nous ne sommes donc pas démunis pour les affaires de sécurité.

...et tenter une stratégie régionale d'interdiction de sanctuarisation djihadiste.

A l'inverse, les choses sont très différentes vues dans le cadre régional. AQMI, à l'origine un problème algérien, est devenu en une dizaine d'années un danger mortel transrégional. Ses stratèges ont su tirer parti des rivalités et des rancœurs entre Etats de la région (Maroc, Algérie). Pragmatiques, ils se sont adaptés à un environnement frustré, mais non dépourvu de ressources dont ils ont réussi à détourner une partie à leur profit. Avec l'argent des enlèvements et de l'appui aux organisations criminelles, ils ont eu accès aux moyens de la subversion corruptrice, en achetant les allégeances ou l'indifférence de certains responsables militaires et politiques. Ils ont fait souche dans la population locale. C'est bien cette implantation géographique qui a permis le développement de l'organisation et de ses relais locaux.

Pour contrer une telle stratégie, une approche régionale est indispensable pour prévenir ou interdire la territorialisation d'un nouveau sanctuaire. Mais elle se heurte aux nombreux acteurs en jeu (Etats et organisations continentales et régionales), dont les intérêts divergent, d'autant plus que l'orage djihadiste est passé ; pour le moment... Compte tenu de l'expérience de ces dix dernières années, le champ des options stratégiques est limité :

- Une option indirecte que l'on pourrait qualifier de « stratégie d'endiguement » ou de cordon sanitaire pour couper le continuum géographique Fezzan, Sud Algérie Nord Niger-Mali, Mauritanie, Nigeria.
- Une option directe de stratégie « d'anéantissement » des sanctuaires par une combinaison de surveillance, de frappes et d'interventions de nettoyage avec des alliés locaux dans les zones disputées. Dans la configuration qui se dessine, elle

semble exclue. Mais, comme l'ont montré les dix dernières années au Mali et dans la région, plus la stratégie est indirecte, plus les résultats escomptés le sont aussi. Il faudra des années pour remonter les appareils militaires et de sécurité de la région sahélienne et les entretenir à un niveau suffisant pour faire face à des adversaires retords, intelligents et manœuvriers. Pendant ce laps de temps, les Occidentaux sont encore les seuls à disposer des moyens pour des opérations en profondeur pour éliminer une ou plusieurs bases par trop menaçantes.

Les deux options génériques offrent des avantages et des inconvénients et doivent être considérées dans le cadre des différents partenariats possibles. A ce titre, les présupposés qui servent à ce raisonnement sont :

1. Une situation politique en Algérie qui ne se dégrade pas sous l'effet d'une opposition de type printemps arabe ;
2. Un minimum d'accord de coopération entre les « pays du Champ » pour l'échange de renseignement ;
3. Une politique américaine qui ne change pas de nature, en devenant plus proactive qu'elle ne l'est actuellement ;
4. La mise en place réussie des institutions post-transitoires au Mali.

Unité de fusion et de liaison (UFL), concrétisation des « pays du Champ »

Les « pays du Champ » est une expression désignant à l'origine la réunion formelle des ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, de Mauritanie, du Mali et du Niger en lutte contre les menaces transfrontalières et le terrorisme au Sahel. S'y sont rajoutés, lors de la création de l'*Unité de fusion et de liaison* (UFL), le 6 avril 2010, le Burkina Faso, la Libye, le Tchad ; puis en 2011, le Nigeria les a rejoint à son tour en raison des liens entretenus entre AQMI et Boko Haram. L'UFL est un organisme de coordination de recherche et de recueil du renseignement installé à Alger. L'Unité est aussi mandatée pour développer des opérations d'information et de contre-propagande islamiste à destination des « sociétés civiles » locales. Ses compétences couvrent le crime organisé (arme, drogue) et le contre-terrorisme. Elle devrait coordonner ses activités au profit du CEMOC, lui aussi de création algérienne⁶⁸.

68. M.A., « Les services de renseignement évaluent la menace sécuritaire », *Le Temps*, Alger, 7 août 2012 - <http://www.letempsdz.com/content/view/77877/1/>

Stratégie d'endiguement : entraver la libre-circulation des katibas djihadistes

Par définition, la stratégie du « cordon sanitaire » est celle qui semble la plus réalisable, puisqu'elle ne cherche pas la destruction de capacités d'action situées dans un sanctuaire hors de portée pour des raisons politiques et diplomatiques (Libye) et devrait ainsi diminuer les risques de paralysie entre alliés ou coalisés.

Elle offre aussi une logique commune pour les pays du Champ, concernés au premier chef. Elle consiste à surveiller et renseigner, à contrôler certaines zones de passage obligé, à disposer d'éléments d'alerte avancés dans les autres, pour des unités d'intervention limitées en volume, mais capables d'actions ponctuelles brutales et rapides (dispositif interarmées) contre des unités paramilitaires infiltrées. Evidemment se pose la question de la constitution de ces forces locales pour répondre à des besoins spécifiques de lutte antiguérilla ou contre-terroriste. Les modèles de forces à entraîner exigent des savoir-faire et du temps que les actuels programmes de RSS ne sont pas en mesure de fournir. Ces dispositifs s'étofferont donc au fur et à mesure des progrès de la formation des unités locales, à condition que les programmes d'assistance et de coopération soient effectivement menés à termes (Mali, Niger, programmes américains).

Chacun doit pouvoir jouer un rôle dans cette stratégie d'ensemble à bâtir :

- Algérie et Mauritanie constituent des verrous à tenir fermés. Ils ne pourront faire plus en raison de leur situation politique intérieure très tendue ;
- le Niger, pays victime de raids djihadistes, est devenu le poste d'observation avancé des Occidentaux dans la région visant le cœur du dispositif d'AQMI dans le sud libyen et ses artères de ravitaillement ;
- le Tchad constitue une réserve stratégique de force de décision sans équivalent régional.

L'Algérie est très sollicitée en raison de la connaissance de la menace, du terrain et de ses moyens militaires. Après avoir tenté la voie du règlement politique (négociations infructueuses avec Ansar Eddine) et de fédérer, plutôt mollement, les énergies au sein du CEMOC contre AQMI, le pays s'est fait surprendre à In Anemas. L'assaut des hommes de Mohktar Belmokhtar contre le site gazier a été vécu comme une humiliation politique en révélant au monde la vulnérabilité des sites stratégiques et le désordre de la frontière libyenne. L'Algérie est un partenaire des Américains dans le *Trans-Sahara*

Counter Terrorism Partnership. A l'inverse, le gouvernement algérien est dans une position intérieure très délicate qui limite sa marge de manœuvre régionale, notamment les ouvertures trop favorables aux Occidentaux et aux Français.

Le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) : un futur en point d'interrogation

Créée en avril 2010, cette structure d'état-major rassemble l'Algérie, la Mauritanie, le Mali et le Niger pour « mener des opérations de localisation et de destruction des groupes terroristes ». Le CEMOC est installé à Tamanrasset. Dès l'origine, cet instrument est conçu par Alger comme un moyen d'occuper le terrain diplomatique et militaire et de prévenir toute intrusion française dans la région. Avant la crise malienne de janvier 2012, le CEMOC ambitionnait d'attendre environ 75 000 hommes d'ici la fin de l'année 2012. Son but était de lutter efficacement contre le terrorisme dans le Sahara, mais très rapidement, la question du manque de moyens s'est posée. Aucune mission n'a pu être menée avant l'intervention française. Son avenir dépend désormais de la capacité de ses Etats membres à s'entendre et à convaincre les autres acteurs régionaux, dont les puissances occidentales, de son « utilité pratique » dans la lutte contre le terrorisme

La Mauritanie est déjà engagée dans une lutte contre-terroriste depuis le milieu de la décennie 2000 avec les premiers attentats commis sur son territoire. Depuis 2006, elle a considérablement renforcé ses capacités de surveillance des frontières et ses unités d'interventions militaires spéciales. Elle a mené en 2010, en liaison avec des éléments des forces spéciales françaises, des attaques contre des groupes armés en territoire malien. Comme pour l'Algérie, la Mauritanie connaît des tensions intérieures dures.

Le Niger qui comporte une forte proportion de Touaregs n'a pas été touché directement par les événements de l'Azawad. Il est souvent cité en exemple pour avoir réglé son propre problème touareg. Mais le pays est enclavé dans un environnement hautement volatile. Libye au Nord, Mali à l'Ouest, Nigeria au Sud avec Boko Haram. Il couvre aussi les sites d'extraction d'uranium si importants pour la France. Avec les affaires d'enlèvements et de prises d'otages, la sécurité est devenue une priorité majeure du président Issoufou. En complément des 12 000 hommes des forces armées, le Niger accueille des forces spéciales françaises (site d'Arlit), deux détachements de drones français et américains et a considérablement augmenté son potentiel aérien avec l'acquisition d'une flotte de sept hélicoptères

dont deux de transports, cinq d'attaque, incluant deux modernes MI-35. S'y ajoutent deux avions d'attaque au sol Sukhoi-25, deux appareils de reconnaissance DA-42 équipés de caméras à vision nocturne et un avion de transport C-130⁶⁹. Selon *Jeune Afrique*, 10 % du budget national concerne la sécurité. Le pays reste en première ligne, comme en témoigne les deux attaques coordonnées du 23 mai contre le site d'Arlit et le camp militaire d'Agadez⁷⁰.

Le Tchad est apparu, à l'occasion de la campagne Serval, comme un joueur régional de premier ordre, au savoir-faire militaire reconnu par ses pairs⁷¹. Probablement le plus efficace de la région pour les opérations en zone désertique. La compétition que se livrent le Tchad et d'autres pays pour accéder au *leadership* de l'actuelle MISMA et de la future MINUSMA illustre ce regain d'influence. Le régime du président Idriss Déby Itno est engagé sur quatre fronts simultanément où opèrent ses opposants : la frontière libyenne avec les populations Toubou ; le Soudan et la région du Darfour ; la

frontière sud-ouest avec le Nigeria et des tentatives d'infiltration par des factions locales de Boko Haram ; la zone sud du pays à la frontière centre-africaine⁷². Bref, un pays mené par un chef de guerre expérimenté du Nord, servi par une frange militaire clanique efficace avec un agenda politique indépendant. Une réserve pour les coups durs, en quelque sorte ! Ou une réserve de coups durs en perspective, en cas de déstabilisation du régime.

Les limites à cette stratégie sont aussi connues. Le cordon sanitaire sera d'autant plus difficile à tenir que la situation politique en Libye se dégradera et que des renforts en volontaires, en armements pourront venir de toutes parts, via l'Egypte, par exemple. Elle est limitée par sa dimension géographique sahélienne, toujours difficile à surveiller. Enfin, elle est aussi susceptible d'être réduite par la mésentente entre les différents partenaires. A cet égard, la rivalité Maroc – Algérie reste vivace au sujet de la question Saharaouie et de la compétition entre les deux pays pour la suprématie au Maghreb.

Babel sur Niger : l'enchevêtrement des architectures de sécurité

L'une des difficultés à conduire une stratégie indirecte consiste à gérer les différents partenaires, souvent nombreux et aux motivations très variées. Dans la zone concernée, les architectures régionales de sécurité, en plus de celles de l'Union africaine, ne manquent pas.

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est en charge de l'instruction du dossier Mali depuis le début de la déstabilisation du pays en janvier 2012. Elle regroupe quinze Etats depuis sa création en 1975 et assure les missions de promotion de l'intégration économique régionale puis celle de stabilité et maintien de la paix à partir de 1999 et la création de l'ECOMOG. Dans le cadre du programme continental des brigades en attente, la CEDEAO dispose d'une *Force africaine en attente* (FAC) décidée en 2004. Dotée de 6500 hommes déployables immédiatement dans la région en cas de conflit, la FAC doit comporter des composantes militaire, policière et civile et englober les capacités pluridisciplinaires et multidimensionnelles d'une opération de soutien à la paix. Des cinq brigades régionales, la FAC était considérée comme la plus avancée et la mieux préparée. Visiblement, quelques progrès semblent encore nécessaires !

Les Etats de la CEDEAO ne sont pas concernés de la même façon par l'affaire malienne. Un premier ensemble regroupe une partie des pays du champ (Mali, Niger, Nigeria). Ils sont en première ligne dans la lutte contre-djihadiste. Un second ensemble comprend les pays craignant une « importation » de l'islamisme radical par mimétisme de rebelles locaux ou par infiltration de groupes armés tentant d'échapper à Serval ou aux forces de sécurité nigérianes (Sénégal, République de Côte d'Ivoire). Ils partagent en cela les mêmes craintes que leurs voisins non membres de la CEDEAO, le Cameroun, la République de Centra-Afrique et le Tchad : membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

La Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) est une création de feu le colonel Kadhafi, le 4 février 1998 au Sommet de Tripoli. Elle regroupe 28 Etats couvrant la portion Nord du Continent africain, du Maghreb (hors Algérie et Sahara occidental) à la Corne de l'Afrique (hors Ethiopie). Il

69. Rémi Carayol, « Le Niger au milieu du chaos », *Jeune Afrique*, 24 avril 2013 - <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2727p028.xml>

70. S.a., « Double attentat contre un camp militaire et un site d'Areva », *Le Monde.Fr*, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/05/23/niger-un-site-d-areva-et-une-base-militaire-pris-pour-cibles-par-deux-attentats-suicides_3415801_3212.html

71. La contribution des Forces armées tchadiennes en intervention au Mali (FATIM) comprenait 2 250 hommes déployés pendant trois mois, financés par les ressources nationales de 57 milliards de francs CFA (87 millions d'euros). Le bilan à la date du rappel des troupes (15 avril 2013) s'établissait à 36 morts au combat, 74 blessés, dont un général : François Soudan, « Tchad, les nouveaux renards du désert », *Jeune Afrique*, 30 avril 2013 - <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2728p010-014.xml>

s'agissait à l'époque de promouvoir les instruments de développement économique et de libre-échange entre les partenaires. La CEN-SAD n'a pas survécu à la disparition de son créateur et principal bailleur de fond. Elle est aujourd'hui une coquille vide que certains souhaiteraient redynamiser, car elle comprend tous les Etats concernés par le dossier Mali au Nord comme au sud du Sahara et pourrait ainsi servir de creuset pour un dialogue interrégional. Le Maroc tente aujourd'hui de relancer la CEN-SAD. Lors du sommet des chefs d'Etats et de gouvernements réunis à N'Djamena le 17 février 2013, il a été décidé de revoir les statuts de l'organisation par la création d'un Conseil permanent de paix et de sécurité et d'un Conseil permanent chargé du développement durable, de la création d'un Centre commun de lutte contre le terrorisme dont le siège sera en Egypte. Une somme de 500 millions de francs CFA a aussi été promise pour soutenir l'action de la MISMA au Mali⁷³ 15 Etats sur 28 doivent encore ratifier ces modifications avant leur entrée en vigueur

Quel soutien attendre des Etats-Unis ? De l'indirect : toujours de l'indirect !

L'amélioration de la coordination régionale dans la lutte contre les organisations terroristes est l'un des objectifs principaux de la politique américaine depuis 2002. Essentiellement préoccupés des risques d'implantation des djihadistes dans des Etats sahéliens « fragiles », contrôlant mal leur territoire, les Etats-Unis ont mis en place dès la fin cette année-là des programmes d'assistance, visant à la fois le renforcement des institutions nationales et des capacités des forces de sécurité locales. Au travers de la *Pan-Sahel Initiative* (PSI), puis du *Trans-Sahara Counterterrorism Partnership* (TSCTP) depuis 2005, les Etats-Unis entendent « aider les gouvernements hôtes à améliorer leurs services de sécurité, étendre le contrôle réel de l'administration sur les zones éloignées que les terroristes utilisent comme refuges [et] traiter les causes sous-jacentes de la radicalisation » des populations⁷⁴. L'aide concernait initialement le Mali, le Niger, la Mauritanie et le Tchad ; elle fut ensuite étendue à l'Algérie, au Maroc, à la Tunisie, au Nigéria, au Burkina Faso et au Sénégal. Si ces programmes apportent des financements et des formations bilatéraux, l'accent est cependant mis sur le développement de la coopération de sécurité entre les acteurs régionaux, notamment au travers des exercices annuels *Flintlock*.

Les résultats obtenus par la stratégie indirecte de Washington apparaissent toutefois décevants, qu'il s'agisse de la coopération régionale restée embryonnaire⁷⁵, ou plus largement de la conso-

ludation des Etats sahéliens. La crise malienne de 2012 et plus encore le lancement de l'opération Serval, ont été l'occasion pour la communauté stratégique américaine de souligner les faiblesses de la politique menée.

L'aide militaire relativement modeste⁷⁶ n'a pas eu d'effet significatif sur les capacités de l'armée malienne, comme l'a montré « la débâcle »⁷⁷ du printemps 2012.

De l'avis même du commandant de l'*Africa Command*⁷⁸, la coopération n'a pas non plus permis de transmettre les valeurs éthiques et de professionnalisme que l'armée américaine est sensée inculquer à ses partenaires. Tous les commentateurs ont en effet souligné que le capitaine Sanogo avait bénéficié d'une formation militaire aux Etats-Unis.

Plus largement, les programmes d'amélioration de la gouvernance qui sont au cœur du TSCTP n'ont pu empêcher que le Mali connaisse à son tour un coup d'Etat, après la Mauritanie en 2008 et le Niger en 2010⁷⁹. A chaque fois, l'aide américaine est suspendue et les efforts doivent

75. Antonin Tisseron, *Quels enseignements de l'approche américaine au Sahel ?*, Institut Thomas More, 2012, p. 3.

76. Bien que les chiffres exacts soient difficiles à obtenir, le Mali aurait reçu 3,5 millions \$ en 2004 au titre de la PSI, pour la formation et l'équipement d'unités de réaction rapide. De 2005 à 2008, le Mali fut le second bénéficiaire des crédits du TSCTP (37 millions \$), derrière le Niger ; il a ensuite reçu 41 millions entre 2009 et 2012, auxquels s'ajoutent 5,1 millions dans le cadre de la coopération de défense (« section 1206 ») entre 2006 et 2009.

77. Todd Moss, « Lesson from Mali's Debacle: Time to Rethink Counterterrorism Cooperation », Center for Global Development, 10 May 2012. En ligne sur <<http://international.cgdev.org/blog/lesson-mali%E2%80%99s-debacle-time-rethink-counterterrorism-cooperation>> [consulté le 16.04.2013]

78. Tyrone C. Marshall Jr. (Sgt), « AFRICOM Commander Addresses Concerns, Potential Solutions in Mali », *US Africa Command*, January 24, 2013. En ligne sur <<http://www.africom.mil/Newsroom/Article/10234/general-ham-at-howard-university>> [consulté le 22.04.2013]

79. Alexis Arief, Kelly Johnson, *Crisis in Mali*, CRS report for Congress, Washington (D.C.) : Congressional Research Service, August 2012, p.

72. Voir l'analyse présentée par Bernard Lukan, « Pourquoi le Tchad est-il intervenu militairement au Mali ? », *L'Afrique réelle*, n° 40, avril 2013, pp. 10-13.

73. Natalie Magnien, « Relance de la CENSAD à N'Djamena », *BBC Afrique*, 17 février 2013 - http://www.bbc.co.uk/afrique/region/2013/02/130217_censad_summit_ends.shtml

74. *TSCTP - U.S. Foreign Assistance Performance Publication FY 2009*, Washington (D.C.) : US Department of State / USAID, p. 1.

être réorientés vers les pays voisins.

Ces revers expliquent sans doute en partie l'attitude pour le moins ambivalente des États-Unis à l'égard de l'intervention menée par la France.

Tout en soutenant la préparation d'un déploiement de forces de la CEDEAO, Washington exprimait jusqu'à fin décembre 2012 son scepticisme quant à la faisabilité d'une opération de reconquête du nord Mali et plus particulièrement à l'égard des projets français⁸⁰. Après le déclenchement de Serval, l'Administration Obama a d'abord mis en avant l'impossibilité légale de fournir une aide militaire au gouvernement malien, dans la mesure où il est issu d'un coup d'État. Il a fallu plusieurs jours pour qu'elle se décide à annoncer un soutien aux forces françaises et africaines, ce qui témoigne des divergences au sein de l'Administration sur l'opportunité d'un nouvel engagement, même « from behind ». La contribution américaine à Serval a pris trois formes :

- l'appui renseignement ;
- le transport de troupes et d'équipement, à partir du 21 janvier, au profit de l'armée française et des contingents africains de la MISMA (Tchad et Togo) ;
- le ravitaillement en vol des appareils français, à partir du 27 janvier.

Par ailleurs, Washington souligne l'accroissement de son aide aux pays africains participant à la MISMA, en termes de soutien logistique, de formation et de préparation à l'engagement. L'effort américain se concentre effectivement sur l'assistance aux forces africaines, conformément à la logique d'une stratégie indirecte. Il s'agit également de permettre le passage rapide à une opération de stabilisation, sous mandat de l'ONU, assumée principalement par les armées régionales. Dans la vision américaine, Serval devrait se poursuivre en parallèle, assurant les missions de « contreterrorisme à l'extrême nord du Mali »⁸².

80. Voir par exemple la déclaration du Sous-secrétaire d'État en charge de l'Afrique ou les propos de la Représentante des États-Unis à l'ONU : Assistant Secretary of State for African Affairs Johnnie Carson, *Assessing Developments in Mali: Restoring Democracy and Reclaiming the North*, Testimony before the Senate Foreign Relations Subcommittee on African Affairs, Washington (D.C), December 5, 2012, p. 6. Colum Lynch, « Rice: French Plan for Mali Intervention is 'crap' », *Turtle Bay blog*, Foreign Policy, December 11, 2012.

81. Johnnie Carson, « The Crisis in Mali: U.S. Interests and the International Response », Testimony before the House Committee on Foreign Affairs, Washington (D.C.), February 14, 2013.

82. « Remarks by Ambassador Susan E. Rice, U.S. Permanent Representative to the United Nations, At a Security

Du point de vue de Washington, Serval était sans doute nécessaire pour stopper l'offensive des groupes armés, mais ce n'est pas une intervention militaire qui peut régler le problème du terrorisme régional. L'Administration Obama continue d'affirmer que la restauration d'un système de gouvernement démocratique au Mali est la seule voie de stabilisation durable, de même que le traitement des « vulnérabilités sous-jacentes »⁸³ des pays de la zone est la parade privilégiée au développement des mouvements radicaux. Sa position reste donc fidèle au choix d'une stratégie indirecte, en dépit des critiques évoquées. Les programmes de coopération de sécurité ne sont pas remis en cause. Si le Mali est désormais exclu du TSCTP (en attendant le retour d'un gouvernement légitime), les relations se sont améliorées avec le Niger à l'occasion de Serval⁸⁴. L'implantation d'une base de drones à Niamey vise aussi à renforcer un dispositif américain lacunaire, qui ne permettait pas à l'AFRICOM de disposer d'une connaissance satisfaisante de la situation régionale⁸⁵. Mais aucun engagement supplémentaire de forces américaines n'est envisagé.

En conclusion : ne pas se disperser !

Pour le dispositif Serval 2 qui monte en relève, l'horizon des six prochains mois va probablement impliquer un basculement des missions de combat principal vers de l'assistance à la communauté internationale, en mode stabilisation :

- Parrainage et mentorat des unités maliennes fraîchement sorties de Koulikoro ;
- Médiation et interposition entre les forces locales, pendant le processus de réinstitutionnalisation du territoire, afin d'éviter des incidents aux conséquences délétères (Kidal) ;

Council Stakeout », New York: US Mission to the United Nations, April 3, 2013.

83. Johnnie Carson, « The Crisis in Mali: U.S. Interests and the International Response », op. cit.

84. Un accord régissant la présence de forces armées américaines (SOFA) au Niger a été signé le 28 janvier 2013, après un an de discussions. Il a permis l'envoi d'une centaine de militaires pour gérer les opérations de drones depuis l'aéroport de Niamey.

85. Les missions ISR dans le Sahel (opération *Sand Creek*) étaient principalement menées depuis Ouagadougou et Agadez. Craig Whitlock, « Drone base in Niger gives U.S. a strategic foothold in West Africa », *The Washington Post*, March 21, 2013. Eric Schmitt, « U.S. Weighs Base for Spy Drones in North Africa », *The New York Times*, January 28, 2013.

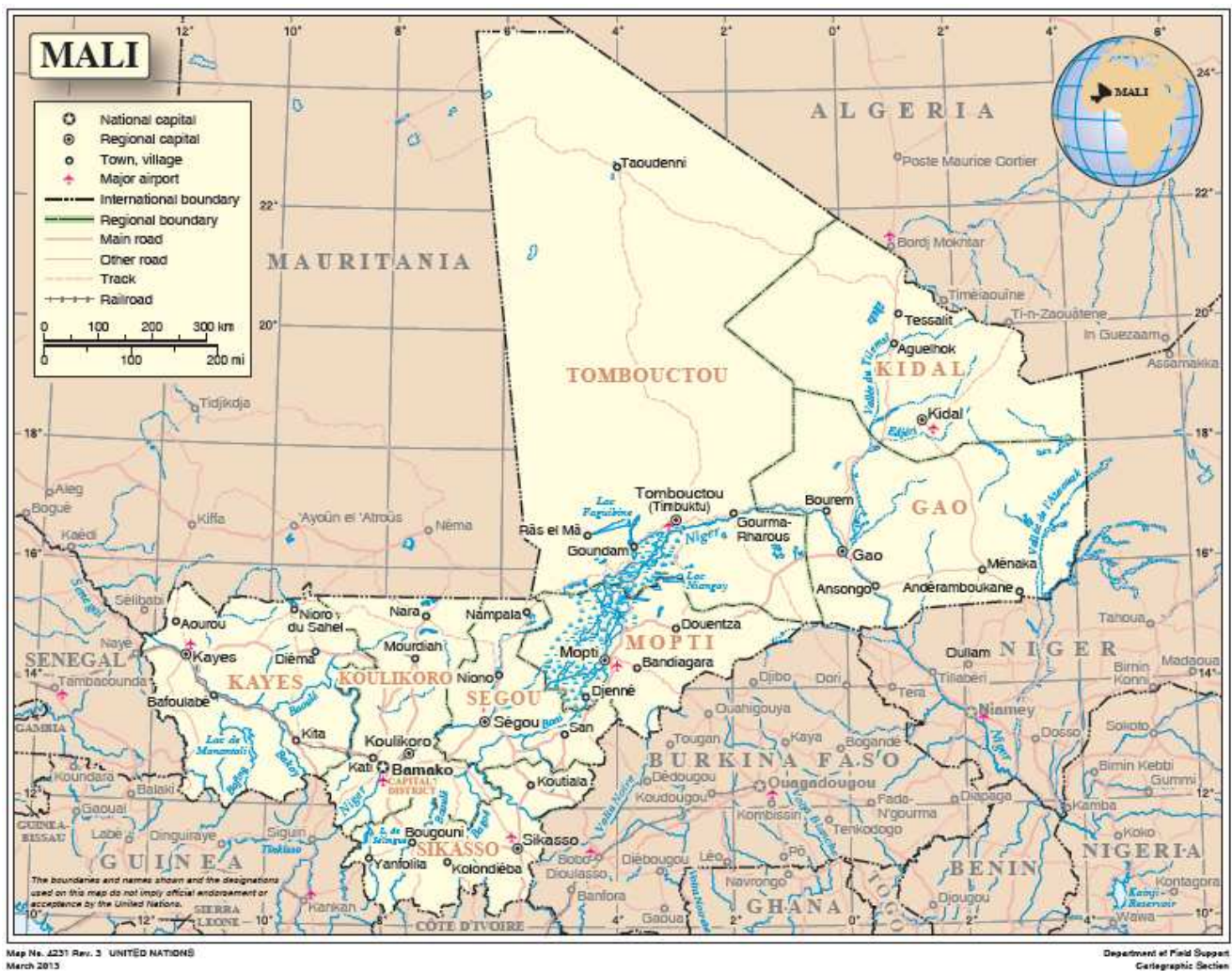
- Accompagnement de la transformation de la MISMA en MINUSMA, avec probablement une lourde tâche logistique de soutien, par défaut de capacités locales ;
- Peut-être des missions de protection et d'accompagnement des agences internationales en charge du processus électoral, comme cela s'est fait en RDC (protection temporaire de la MONUSC par un contingent européen EUFOR DR Congo).

L'ensemble va devoir être entrepris, tout en maintenant les missions de surveillance et de

contrôle de zone afin de ne pas laisser aux djihadistes et à leurs alliés locaux une liberté de manœuvre favorable à leurs desseins.

La question des moyens alloués, comme toujours, dictera la répartition des priorités, dans un environnement dans lequel la France ne dispose plus de la surprise stratégique, ni de la maîtrise d'un calendrier qui dépend en grande partie des différentes composantes de la communauté internationale sur place.

Face à des adversaires sérieux et déterminés, la dispersion et la routine pourraient bien être nos pires ennemis.◇



Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Auteurs

Jean-Jacques Patry, chargé de mission « Mondes africains et sécurité » à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

jj.patry@frstrategie.org

Philippe Gros, chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

p.gros@frstrategie.org

Nicole Vilboux, chercheuse associée à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

Tous les trois respectivement dirigent et enseignent au sein du master 2 géopolitique et sécurité internationale de l'Institut catholique de Paris.

Les dernières Notes de la FRS

- Isabelle Facon, Russie, Etats-Unis : la tension perpétuelle, note n° 15/13, juin 2013
- Xavier Pasco, Le recentrage politique du secteur spatial de défense aux Etats-Unis, note n° 14/13, juin 2013
- Yves Boyer, La stratégie de rééquilibrage des Etats-Unis vers l'Asie-pacifique et la Chine, note n° 13/13, juin 2013
- Dr. Claudia Major, Dr. Chritian Möling, Synergies between EU and NATO, note n° 12/13, June 2013

La Fondation pour la Recherche Stratégique est une fondation reconnue d'utilité publique. Centre de recherche indépendant, elle réalise des études pour les ministères et agences français, les institutions européennes, les organisations internationales et les entreprises. Elle contribue au débat stratégique en France et à l'étranger.

Retrouvez toute l'actualité et les publications de la Fondation pour la Recherche Stratégique sur

WWW.FRSTRATEGIE.ORG